

INSTALLATION DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

**"Un nouveau jalon"
dans l'édification
institutionnelle
(ministre)**

P. 24

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

**Développent local, silence
électoral et prérogatives
des élus locaux, au menu
de la presse nationale**

P. 3

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

**Réouverture des
salles des ablutions
dans les mosquées
(Ministère)**

P. 24

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2022 AU CONSEIL DE LA NATION

M. Benabderrahmane : la fraude et l'évasion fiscales ont atteint des niveaux "intolérables"

La fraude et l'évasion fiscales ont atteint des niveaux "intolérables", a indiqué mardi à Alger, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, soulignant la détermination de l'Etat à améliorer le recouvrement fiscal. "La fraude et l'évasion fiscales ont atteint des niveaux intolérables, notamment face aux besoins de financement pour la prise en charge des exigences du budget de l'Etat", a souligné M. Benabderrahmane qui répondait aux interrogations des membres du Conseil de la nation sur le texte de loi de finances 2022. "A cet effet, l'Etat est déterminé à réhabiliter et à moderniser l'administration fiscale mais aussi à mobiliser les ressources matérielles et humaines", a-t-il dit.

P. 24
DKnews-APS



COVID 19

**Les coûts de couverture des
salaires des employés mis au
chômage forcé s'élèvent à 674
milliards de DA (Premier ministre)**

P. 4

BANQUE D'ALGÉRIE
**Abaissement du
plafond des taux
d'intérêts des
crédits**

P. 6

FACE À L'EMBARGO AMÉRICAIN

**Huawei : s'adapter
ou aller au-devant de
sérieuses difficultés**

P. 17

SANTÉ

GRANDS
PRÉMATURÉS
**Les chances
de survie
ne cessent
d'augmenter**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGA ESPAGNOLE

**Xavi dément
l'intérêt du
Barça pour
Bounedjah**

P. 22



ORAN

**Décès du
dramaturge et
journaliste
Abdelkader
Arrouche**

P. 16

OUED EL HARRACH
(ALGER)

**Un comité
de suivi des
travaux
d'aménagement**

P. 2

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur d'Algérie en Suède



Le Gouvernement suédois a donné son agrément à la nomination de Monsieur Abdelaziz Djerad, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du royaume de Suède, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger.

ZAOUIAS

Belmahdi reçoit le Calife général de la confrérie Tidjania



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a reçu, lundi à Alger, le calife général de la tarika (confrérie) Tidjania, cheikh Ali Belarabi, accompagné d'une délégation de la confrérie Tidjania de la République fédérale du Nigeria, a indiqué un communiqué du ministère.

"M. Belmahdi a reçu le Calife général de la confrérie Tidjania, cheikh Ali Belarabi à la tête d'une délégation importante de la confrérie Tidjania de la République fédérale du Nigeria, représentant la profondeur africaine avec laquelle nous avons des liens solides", lit-on dans le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de la consolidation des liens de coopération africaine soutenue par l'Algérie, notamment le dossier de la formation des imams dans les instituts relevant du secteur et l'enseignement du Coran dans les écoles coraniques et les zaouïas", ajoute la même source.

CONSEIL D'ETAT

Une journée d'études sur le rôle de la législation et de la jurisprudence dans le développement de la loi

Le Conseil d'Etat organisera mardi une journée d'études sur le rôle de la législation et de la jurisprudence dans le développement de la loi, a-t-on appris lundi auprès du conseil.

Organisée en collaboration avec la Cour suprême et l'Université d'Alger, la rencontre se tiendra au niveau de l'annexe du Conseil d'Etat sise à El-Biar (Alger).

ALGÉRIE - UE

Le chef de la délégation de l'UE en Algérie reçu à l'APN



Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Hani a reçu, lundi au siège de l'Assemblée, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) auprès de l'Algérie, Thomas Eckert, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"Les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales et la coopération Algérie-UE, notamment dans le cadre de l'accord de partenariat bilatéral", a précisé le communiqué.

Le président de la commission a réitéré, à cet égard, "l'attachement de l'Algérie à la révision des dispositions de cet accord dans le cadre d'une nouvelle vision et d'une approche mutuellement bénéfique", a ajouté la même source.

"La rencontre a permis aux deux responsables d'aborder différentes questions dont la migration clandestine", conclut le communiqué.

MASCARA

250 foyers bénéficient de l'électrification rurale

Quelque 250 foyers des communes de Maoussa et Matemor (wilaya de Mascara) ont bénéficié de raccordement au réseau d'électrification rurale a-t-on appris lundi auprès de la cellule d'information de la wilaya.

Ainsi, 160 familles des douars de Zenanda, Ouled Laoufi, Sidi Benyekhlef, Azzara de la commune de Maoussa ont bénéficié, de la mise en service du réseau d'électrification rurale.

Dans la commune de Matemor, 90 familles résidant aux douars de Ouled Sidi Tami, Ouled Ahcen, Ouled Benthani et Maicha ont bénéficié de la mise en service d'un réseau similaire. Dans la wilaya de Mascara, il a été procédé depuis le début de l'année en cours au raccordement de 1.250 familles au réseau d'électricité à travers les zones rurales dont 1.123 au titre des projets financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et 127 familles d'un projet financé sur le budget sectoriel de la wilaya.

CHLEF

Installation du nouveau chef de Sûreté de la wilaya



Le Commissaire divisionnaire de police, Adel Ali a été installé lundi dans ses nouvelles fonctions de chef de Sûreté de la wilaya de Chlef, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La cérémonie d'installation a été présidée par le Directeur de la sécurité publique, en qualité de représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, en présence du wali de Chlef, de membres de la Commission sécuritaire et des autorités locales, civiles et judiciaires de la wilaya, note la même source.

OUED EL HARRACH (ALGER)

Un comité de suivi des travaux d'aménagement

"La ministre de l'Environnement, Samia Moufifi a procédé à l'installation du comité de suivi des travaux d'aménagement de Oued El Harrach, en application des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour accélérer la cadence des travaux d'aménagement du oued", a précisé le ministère sur sa page Facebook. Le comité regroupe les secrétaires généraux des ministères de l'Environnement, des Ressources en eau, de l'Industrie et de l'Energie, ainsi qu'un directeur central représentant le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Il regroupe également un représentant de la Délégation nationale aux risques majeurs et des secrétaires généraux des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès et Médéa, ajoute la même source.

Ce comité œuvrera pour la mise en œuvre des mesures prises suite à la décision du président de la République, à travers le suivi des opérations de la dépollution industrielle et de l'aménagement de Oued El Harrach.

GROUPE SONATRACH

Participation à la 6^{ème} édition du salon international de la sous-traitance (ALGEST-2021)

Le Groupe Sonatrach participe à la 6^{ème} édition du Salon international de la sous-traitance (ALGEST 2021), organisé au Palais des expositions (SAFEX) à Alger, prévu du 22 au 25 novembre courant, a indiqué un communiqué du Groupe. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation s'est déroulée en présence du directeur central de l'approvisionnement et de la logistique, Mohamed Daoud, accompagné d'une délégation composée de hauts fonctionnaires et techniciens des différentes directions de la société, selon la même source.

La participation de Sonatrach et de ses filiales à ces événements témoigne de sa volonté de promouvoir la sous-traitance et de renforcer l'intégration locale afin de redynamiser le tissu industriel national, a ajouté le groupe.

Ce rendez-vous constitue une opportunité pour Sonatrach de présenter sa politique de promotion du contenu local signée, l'année en cours, par son P-dg, a conclu le communiqué.



ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

Développent local, silence électoral et prérogatives des élus locaux, au menu de la presse nationale

Le développement local, la période du silence électoral, ainsi que la nécessité d'octroyer davantage de prérogatives aux élus locaux, tels sont les principales thématiques relevées, la veille de la clôture de la campagne électorale pour les locales du 27 novembre, par la majorité des titres nationaux parus mardi.

Sous le titre "place au silence électoral", le quotidien "El-Moudjahid" est, ainsi, revenu sur les dispositions de l'article 74 de la loi organique relative au régime électoral, stipulant cette disposition réglementaire, dès la fin de la campagne électorale, avant d'aborder les principaux axes qui y ont été abordés par les différents candidats et formations politiques engagés dans cette course. Et de revenir sur la première évaluation de cette étape par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, l'ayant qualifié de "positive", eu égard, a-t-il argumenté, au "respect" des règles de bonne conduite par les concurrents. Cela étant, rapporte le journal, des "dépassements mineurs" n'ont pas manqué d'émousser la campagne finissante, citant le non-respect du protocole sanitaire imposé par l'épidémie de la Covid-19, avant de faire part des statistiques relatives à l'opération de vote, communiquées par ladite Autorité. Abordant également la clôture de la campagne électorale, le quotidien "Horizons" a consacré un écrit sur "les ambitions" des différents partis politiques en lice, en se référant aux déclarations de leurs leaders, ainsi que les arguments développés par ces derniers pour convaincre le plus large électorat

possible. Dans une première évaluation de ladite campagne, le journal "L'Expression" a estimé que cette dernière a "gagné en intensité, au fil des jours, après des débuts timides et incertains", qualifiant les activités ayant caractérisé les 20 jours impartis à cette procédure de "dure épreuve" pour les candidats. Ces derniers, explicite-t-il, ayant "peiné à convaincre", tout en faisant remarquer que, contrairement aux précédentes élections, "l'administration n'est plus dans les platebandes des candidats et des formations politiques". Les "tirs croisés" en direction de l'ANIE ont également été évoqués, eu égard au "tollé de protestations" ayant marqué le processus d'étude et de sélection des dossiers de candidature par ladite Autorité, citant en particulier le personnel de cette dernière au niveau local, auquel a incombé la mission de tri des dossiers. A ce propos, le quotidien "Liberté" a fait cho de la déclaration du Front des Forces socialistes (FFS) qui, pour la 3ème fois, s'est insurgé contre "les dérives répétées et dangereuses" de l'instance présidée par M. Charfi, constatées, cette fois-ci, dans la commune de Talmine à Timimoune. Dans le registre de la presse arabophone, le quotidien "Echaaab" a estimé, sous le titre "la campagne



s'achève, place à la voix du peuple, "que les candidats ont été, "en rendez-vous direct avec les électeurs", rapportant les plaidoyers des animateurs des rencontres de proximité et autres meetings populaires. Ces derniers ayant, pour leur majorité, insisté, sur "la nécessité de parachèvement l'édification des institutions de l'Etat", est-il écrit. Le même tabloïd a consacré un écrit sur le rôle des réseaux sociaux pour mieux faire connaître les candidats et leurs programmes respectifs, notant que la toile est une "alternative" pour ces derniers afin de drainer le plus grand nombre de votants, d'où "l'intensification" de la campagne virtuelle pour y parvenir. Ceci, est-il ajouté, tout en privilégiant

la voie classique les confrontant directement au peuple. Sous le titre: "la campagne électorale...les heures de vérité". "El-Massa" s'est, quant à lui, félicité de "l'absence des discours de haine et de discrimination", d'où le "respect des règles" régissant cette étape du processus électoral, avant de relever "la partialité" ayant caractérisé le temps d'intervention impartis aux candidats et représentants des partis dans les médias audio-visuels. Et de rapporter, parmi les plaidoyers des formations politiques, celle du Rassemblement national démocratique (RND) selon laquelle le prochain rendez-vous électoral est susceptible d'apporter "des solutions pratiques" à même

de booster le développement du pays. Ou encore celles d'"El Fadjr El-Djadid" appelant à "un vote massif pour contrecarrer les opposants au changement" et de "Tadjamout Amel El-Djazair", plaidant pour l'exploitation des ressources locales pour concrétiser la prospérité. De son côté, le quotidien "Echourouk" a abordé le déroulement de la campagne électorale sous différents angles, dont celui du "recours par les candidats aux projets réalisés par l'Etat à leur profit", qualifiant cette démarche de "surenchère électoraliste", ou encore l'épisode du "retrait" de certains candidats de la course électorale, dans la wilaya d'El-Oued. Enfin, "El-Khabar" a été tranchant en qualifiant de "froide" la campagne en voie d'achèvement, tout en notant une "sorte de boycott" des rassemblements "officiels" par les présidents de partis, au niveau de 25 communes de la wilaya de Bida, et ce, contrairement au précédent scrutin. Et de répercuter les mises en garde du président du parti "El-Fadjr El-Djadid", Tahar Benbabièche, quant au phénomène du "désintérêt électoral", ainsi que le constat du leader du "Front El-Moustakbal", Abdelaziz Belaid, selon lequel l'Algérie est confrontée à un problème de moralité et non pas d'ordre politico-économique".

Le changement escompté passe par les urnes (presse régionale)

Les journaux paraissant dans l'Est du pays ont relayé, dans leur livraison de mardi, que les responsables des partis politiques en lice aux élections des assemblées populaires locales prévues samedi prochain, estiment que "le changement escompté passe uniquement par les urnes". Dans ce contexte, le quotidien "L'Est Républicain" écrit qu'à la veille de la fin de la campagne électorale pour les locales de samedi prochain et du début du silence électoral, les partis politiques et les listes indépendantes se sont mobilisés pour expliquer aux citoyens que les élections locales constituent la pierre angulaire pour l'édification d'une démocratie participative. Le même journal, édité à Annaba, a répercuté en page 5 l'appel du président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbabièche, lors d'un ras-

semblement animé à Annaba, soutenant: "Si vous voulez le changement, il faut se rendre massivement le 27 novembre aux urnes, car l'abstention ne peut résoudre les problèmes auxquels fait face le pays", assurant que toutes les démocraties sont fondées sur les élections. De son côté, le journal "Ayn El Dazair", édité à Constantine, a cité le secrétaire général du Mouvement de l'entente nationale (MEN), Ali Boukhazna, assurant lors du rassemblement populaire qu'il a animé lundi à Tébessa, que "les citoyens doivent saisir l'occasion de ces locales pour choisir des élus qui œuvrent à transmettre leurs préoccupations et à leurs trouver des solutions". Le quotidien An-Nasr a évoqué l'appel du vice-président du Mouvement El Bina, Ahmed Dane de Tébessa, pour une forte participation

aux prochaines élections. "Seybouse Times", édité à Annaba a rapporté que la révision du Code des collectivités locales pour élargir les pouvoirs des élus et faire de la commune la locomotive du développement local, en favorisant l'investissement et la création d'emploi, et la préservation de la stabilité du pays, ont constitué les axes principaux des discours des responsables des partis politiques et les candidats des listes indépendantes. Le même journal a également évoqué la déclaration du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, qui a affirmé que la campagne électorale s'est déroulée de manière "positive", dans le respect des règles de bonne conduite. De son côté, "Le Quotidien De Constantine" a titré "Consensus autour de la ressource

humaine", soulignant qu'au moment où la campagne électorale prend fin aujourd'hui à minuit, les partis politiques se sont focalisés dans leurs rassemblements populaires sur l'importance de libérer l'élu de toutes les restrictions qui entravent la gestion efficace des collectivités locales et d'investir dans la ressource humaine compétente et intègre. "Akher Saa", édité à Annaba a relayé en page 3 qu'à la veille du silence électoral, les responsables des partis politiques ont relevé la nécessité de se rendre "massivement" aux urnes et de voter pour ceux qu'ils jugent aptes à les représenter dans les prochaines assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), en plus de réitérer leur appel pour l'élargissement des pouvoirs des élus.

Focaliser sur une forte participation aux prochaines échéances pour incarner le changement escompté (presse oranaise)

Les journaux parus, mardi à Oran, correspondant au dernier jour de la campagne électorale pour les locales du 27 novembre, ont souligné l'accent mis par les animateurs de la campagne sur l'appel aux citoyens à participer en force aux prochaines élections pour concrétiser le changement escompté. Dans ce contexte, indique El-Djournouria, le rideau tombe aujourd'hui sur le déroulement de la campagne électorale, après trois semaines de tournées marathon menées par les animateurs de la campagne des formations politiques et des représentants des candidats indépendants pour sensibiliser les citoyens sur l'importance du prochain scrutin et de prendre le pouls de la rue sur le rendez-vous électoral. Le journal a souligné que "les animateurs de la campagne ont convenu à l'unanimité que le changement n'aurait lieu qu'en se rendant en force aux urnes pour élire le plus compétent, le plus digne et le plus apte à diriger les assemblées locales et à restaurer le prestige des institutions de l'Etat pour ouvrir la voie à la construction de l'Algérie nouvelle." Le journal cite, à cet égard, les déclarations du président du parti

Fadjr Djadid, Tahar Benbabièche, à Bousaada (M'Sila), dans lesquelles il a appelé à une forte participation au prochain scrutin, déclarant que "les résidus de la «issaba» résistent au changement et tentent par divers moyens et manières de faire échouer les prochaines échéances électorales à travers des méthodes autres que le processus électoral". De son côté, le quotidien "Ouest Tribune" indique dans un éditorial intitulé "Les élections renforcent la République" que les trois jours qui

doivent être mis à profit pour sensibiliser les 24 millions d'électeurs sur l'importance de ces échéances et à les convaincre que l'acte électoral est une consolidation des valeurs de citoyenneté et à travers la société exerce son autorité légitime à choisir ceux qui le gouvernement aux niveaux central et local. Quant au quotidien "Cap Ouest", il a évoqué les interventions les plus importantes des présidents de partis et des candidats indépendants de la

dernière semaine de campagne électorale, qui se sont concentrés sur l'élargissement des prérogatives des élus locaux et de faire de la commune une locomotive du développement local en attirant les investissements et en créant des emplois. A son tour, le quotidien "El-Watani" a continué de faire le point sur le déroulement de la campagne électorale pour les locales du 27 novembre, notant que les animateurs de la campagne ont souligné l'importance de ces élections car elles sont

liées au renouvellement des assemblées populaires locales, qui ont un rapport direct avec la prise en charge des préoccupations des citoyens et la recherche de solutions pour y répondre. Ils ont également appelé à une forte participation à ces échéances électorales et à choisir des élus compétents et honnêtes, capables de promouvoir le développement local, d'améliorer la performance du fonctionnement des assemblées locales et répondre aux besoins des citoyens.

L'ANIE désigne les SG des délégations des wilayas d'Alger, Oran, Constantine et Annaba

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) annoncera, mardi, les noms des Secrétaires généraux des délégations des wilayas d'Alger, Oran, Constantine et Annaba retenus à ce poste, a indiqué un communiqué de l'Autorité. Dans le cadre du parachèvement des mesures de sélection et de désignation des secrétaires généraux des quatre délégations régionales pilotes des wilayas d'Alger, Oran, Constantine et Annaba de l'ANIE, et conformément aux dispositions de l'arrêté de l'autorité n 26 du 10 Dhu al-Qa'dah 1442 correspondant au 21 juin 2021, modifié et complété, qui prévoit la création d'un secrétariat général auprès des délégations de

wilayas de l'ANIE, son organisation et son fonctionnement, l'autorité annonce la sélection de quatre candidats pour leur désignation en qualité de secrétaires généraux des délégations de wilayas sus citées, selon la même source. L'ANIE a rappelé que l'opération de sélection s'est déroulée en trois étapes. La première a consisté en la sélection de quatre candidats de chaque wilaya par la commission centrale d'étude des candidatures au poste de secrétaire général de délégation de wilaya de l'autorité, sur la base des dossiers déposés via la plateforme de cette instance. Les candidats ont, par la suite, passé un entretien oral avec la commission compétente au

niveau des quatre délégations, qui a été présidé par le coordonnateur de wilaya. Cette étape a permis de choisir deux candidats de chaque délégation de wilaya. Pour ce qui est de la troisième étape, les deux candidats de chaque wilaya ont eu un entretien avec la commission centrale composée des conseillers du président de l'ANIE, qui a été présidé par M. Mohamed Charfi, et suivi de délibérations au terme desquelles quatre candidats ont été retenus pour le poste de Secrétaire général des délégations des wilayas d'Alger, Oran, Annaba et Constantine et dont les noms seront annoncés mardi sur le site officiel de l'ANIE.

COVID 19

Les coûts de couverture des salaires des employés mis au chômage forcé s'élèvent à 674 milliards de DA (Premier ministre)

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a affirmé, lundi à Alger, que les coûts de couverture des salaires des employés mis au chômage forcé pendant une durée de cinq mois en raison de la pandémie du COVID-19, s'élèvent à 674 milliards de DA.

Lors de la présentation du projet de loi de finances 2022 (PLF2022) devant les membres du Conseil de la nation, M. Benabderrahmane a précisé que la pandémie a fortement impacté l'économie nationale en 2020 et début 2021 à l'instar des autres économies mondiales, notamment en ce qui concerne la mobilité des personnes, les marchandises, le commerce et le fonctionnement normale des marchés.

En dépit de ces tensions, l'économie nationale a fait preuve de "beaucoup de souplesse" face aux impacts négatifs de cette situation économique "défavorable" et ce grâce aux mesures proactives

prises en place par les pouvoirs publics concernant la préservation de l'activité économique, la rationalisation des dépenses, l'encadrement du commerce extérieur et le financement interne de l'économie. A cet égard, M. Benabderrahmane a révélé que l'Etat avait consacré plus de 298 milliards de dinars à titre d'aide directe, outre le paiement des salaires des employés et travailleurs qui ont été mis au chômage forcé à la suite de la pandémie, soulignant que les coûts de couverture des salaires de ces travailleurs et employés pendant cinq mois s'élèvent à 674 milliards de DA, à la charge du trésor public.

Ainsi, "l'année 2022 doit être consacrée au renforcement des mesures de la relance économique approuvées par les pouvoirs publics, notamment en stimulant et en diversifiant l'activité économique pour relancer la croissance et réduire la dépendance aux hydrocarbures, notamment en ce qui concerne les revenus en devises, le rétablissement des équilibres des comptes publics à moyen terme et assurer la continuité du budget public et maintenir le soutien optimal de l'Etat et l'affecter aux catégories nécessiteuses pour préserver les acquis sociaux des citoyens", ajoute le Premier ministre.



UNIVERSITÉ

"Préparation d'une feuille de route pour traiter les dysfonctionnements de la visibilité de la production scientifique algérienne"

Le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Abdelhafid Aouragh, a révélé lundi à Constantine, qu'une feuille de route sera élaborée pour traiter les dysfonctionnements entravant la visibilité de la production scientifique algérienne à l'échelle internationale. Rencontré en marge de l'atelier national sur la promotion de la recherche dans les sciences humaines et sociales à l'Agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines (université Salah Bounbider, Constantine-3), M. Aouragh a indiqué que le ministère de l'Enseignement supérieur projette après cet atelier de mettre en place

des mécanismes susceptibles d'assurer davantage de visibilité à la production algérienne de la connaissance et d'encourager les pratiques de recherche innovantes, outre l'adoption d'une stratégie visant l'instauration d'un environnement plus propice à la recherche. Il a ajouté que parmi ces mécanismes figure l'encouragement des jeunes chercheurs notamment les doctorants à élaborer leurs thèses en anglais et à traduire leurs recherches dans cette langue en tant que langue actuelle de la recherche scientifique et l'un des critères de la visibilité internationale. Il a souligné, à cet effet, que 94% de la production scientifique mondiale est rédigée en anglais et les chercheurs ne maîtrisant pas l'anglais "perdent d'énormes

informations", estimant que la langue dans ces cas constitue "une entrave qu'il s'agit de traiter". De son côté, Camilla Aït Yahia, directrice de la programmation de la recherche, de l'évaluation et de la prospective à la direction générale de la recherche scientifique, a indiqué que les autres mécanismes portent sur l'intégration de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans le domaine de la recherche scientifique en Algérie pour une "meilleure identification des chercheurs, la présentation de leur production, le gain de temps et d'efforts et la constitution d'archives de la production scientifique". Elle a estimé que l'Algérie dispose d'une quantité colossale de savoir non lu à l'échelle internationale, et cela affecte les échanges

pédagogiques et la classification internationale de l'université algérienne.

L'atelier national sur la promotion de la recherche dans les sciences humaines et sociales, initié par l'Agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines, regroupe pendant deux jours une cinquantaine de chercheurs dans les disciplines humaines et sociales. Les communications programmées abordent notamment l'état actuel de la recherche algérienne en sciences humaines et sociales, la numérisation et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, la pluridisciplinarité et le rôle des langues étrangères dans la consolidation des sciences humaines et sociales.

ENERGIES RENOUVELABLES

Signature d'une convention cadre pour la promotion de Djamaa El Djazair en tant qu'édifice durable (CEREFÉ)

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) et l'Agence nationale de réalisation et de gestion de Djamaa El Djazair (ANARGEMA) ont signé, lundi à Alger, une convention cadre portant sur la promotion de Djamaa El Djazair en tant qu'édifice durable, sobre en carbone et économe en ressources.

La convention a été paraphée au siège du CEREFÉ par le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, et le directeur général de l'ANARGEMA, Nassim Mokhtari, précisant un communiqué du Commissariat.

Elle prévoit notamment la valorisation des installations à énergies renouvelables et des solutions à haute efficacité énergétique. "Dans une approche de construction durable et pour satisfaire une partie de ses besoins énergétiques, la Grande Mosquée d'Alger est dotée d'une centrale photovoltaïque pour alimenter l'éclairage intérieur de l'auditorium, d'un chauffe-eau solaire collectif pour la production d'eau chaude sanitaire, de candélabres solaires pour l'éclairage extérieur, d'un système de trigénération permettant une production combinée d'électricité, de chaleur, et de froid simultanément et d'un système de récupération des eaux pluviales et usées", énumère le CEREFÉ.

Le Commissariat assurera, dans le cadre de cette convention, un accompagnement technique à l'ANARGEMA, dans le suivi et la maintenance des installations à énergies renouvelables afin de garantir leur bon fonctionnement et leur durabilité ainsi que dans la réalisation des études, expertises et évaluation du bilan énergétique et d'émissions évitées en carbone de ces installations.

Le CEREFÉ et l'ANARGEMA "travailleront ensemble pour valoriser les systèmes d'énergies renouvelables installés au sein de Djamaa El Djazair et qui pourraient constituer une vraie plateforme de démonstration et de formation sur l'intégration des solutions durables et écologiques", ajoute-t-on.

Les deux parties ont également convenu de "promouvoir l'image de Djamaa El Djazair, non seulement en tant qu'édifice spirituel et un chef-d'œuvre architectural et culturel mais aussi en tant qu'établissement de référence en termes de durabilité environnementale et de sobriété énergétique", conclut le même communiqué.

Pour rappel, Djamaa El-Djazair a été choisi parmi les meilleures conceptions architecturales au monde en 2021 en remportant le Prix au nucl du musée "Chicago Athenaeum" d'architecture et de design et le Centre européen pour l'architecture, le design artistique et les études urbaines.

Constituant un véritable pôle attractif à caractère religieux, culturel et scientifique, Djamaa El Djazair se distingue à l'échelle internationale par son minaret, le plus haut au monde, long de 267 mètres et sa salle de prière de 20.000 m² pouvant accueillir jusqu'à 120.000 fidèles.

Déployée sur une superficie totale de 2775 hectares sur le territoire de la commune de Mohammadia, Djamaa El Djazair dispose de 12 bâtiments indépendants dont une grande bibliothèque riche d'un fonds bibliothécaire d'un million de livres et pouvant recevoir 3.500 personnes.

CONFÉRENCE AU FORUM EL-MOUDJAHID La marginalisation et l'exclusion sociale à l'origine des crises politiques (ancien ministre)

L'ancien ministre, conférencier international et expert en géostratégie, Mohamed Laïchoubi, a affirmé lundi à Alger que la politique de marginalisation et d'exclusion fragilisait le système de gouvernance des pays et était à l'origine des crises politiques dans le monde.

Lors d'une conférence animée au Forum El-Moudjahid sous le thème: "Territoires et sociétés face aux crises internationales, quelles sont les stratégies de réponse pour l'Algérie?", transmise en direct pour la première fois sur les réseaux sociaux, M. Laïchoubi a évoqué les grandes recompositions géopolitiques dans le monde et l'émergence de nouvelles puissances.

A cette occasion, il a abordé la question de la "réflexion collective" à travers notamment le contexte actuel des crises (politique ou historique), la compréhension de la mécanique des crises, les enjeux des nouveaux mondes, ainsi que les relations internationales et les choix des partenaires internationaux.

Il a, en outre, souligné l'importance de la compréhension des événements internationaux qui "va dicter notre lecture du monde et nos choix".

Il a présenté un exposé sur le "Système monde" et la méthode que les grands pays

utilisent pour régner, avec pour objectif l'expansion et la division, illustrant ses dires avec une carte géographique qui montre l'évolution et le changement des territoires annexés à certains et retirés à d'autres, comme c'est le cas pour la Palestine. M. Laïchoubi a indiqué qu'il avait proposé un nouveau concept appelé "effet ciseaux", qui consiste à avoir deux lames caractérisées par les "fragilités intérieures" des Etats et les "ingérences". Sur le plan interne, il explique que "la non-implication des populations dans la politique et la marginalisation fait que le système de gouvernance devient fragile et tout le pays devient menacé", citant l'exemple de la Tunisie, la Libye, la Syrie, l'Egypte, la Jordanie, la Côte d'Ivoire, l'Ukraine...

Sur le plan international, il indique que les intérêts économiques des grandes puissances les amènent à utiliser différentes méthodes en interagissant dans les pays ciblés, comme la déstabilisation, l'impact sur l'opinion pu-

blique, la désinformation, le terrorisme et les interventions militaires directes sous couverture "légale".

Le conférencier indique que le système de classement et de notation des pays par des agences internationales constitue une arme de guerre, car il ne s'appuie pas sur des éléments réels et verse dans la désinformation. "C'est la raison pour laquelle il faut avoir sa propre vision", a-t-il dit.

Il poursuit que ces grandes puissances (Etats-Unis, UE, Canada et Japon), qui ont bâti leur système de puissance sur des modèles énergétique, industriel, agricole, alimentaire... aujourd'hui les remettent en cause, devant l'émergence de nouvelles puissances comme la Chine, l'Inde et le Brésil. "Ils vont créer de nouveaux systèmes de puissance et se voient confrontés à la réalité, devant une contestation populaire, un désenchantement, des contestations sociales", a-t-il enchaîné. M. Laïchoubi a indiqué que la stratégie des grandes puissances pour contrer et contenir cette nouvelle émergence se résume autour des sanctions, des guerres commerciales et le repositionnement et sont en train de remplacer les anciens modèles par la "techno-science, techno-futur et le tout numérique".

EL-MENEA

Les élus de l'APW disposeront d'un siège flambant neuf

Les élus de la première Assemblée populaire de wilaya (APW) d'El-Menea, issus des élections locales du 27 novembre en cours, disposeront d'un bâtiment flambant neuf, a-t-on appris mardi auprès de la wilaya.

Pourvu de toutes les commodités nécessaires, ce siège, réalisé et équipé pour plus de 140 millions DA, permettra d'offrir aux citoyens des services de qualité (accueil, équipements modernes) et aux élus d'exercer leur mandat dans de bonnes conditions de travail, a-t-on souligné. Ayant fait l'objet d'un réaménagement d'une structure étatique, l'édifice est conçu en deux étages, au centre-ville d'El-Menea, et comporte, entre autres, une salle de plus d'une centaine de place pour les séances en plénière, des salles de réunions et des bureaux pour le président et les vices présidents. Selon le



wali d'El-Menea, Ahmed Lansari, cette nouvelle structure permettra aux élus de l'APW,

au nombre de 35 selon la loi, de travailler dans de très bonnes conditions. Son édification et

sa dotation d'équipements modernes confirment la volonté des pouvoirs publics de concrétiser la démocratie participative dans l'Algérie profonde et de promouvoir un modèle de développement sociétal fondé sur la concertation et la participation de la société civile, a-t-il souligné. Pour des citoyens approchés par l'APS, ce nouveau siège servira à la mise en œuvre du principe de la proximité et la réduction des déplacements pour les affaires administratives. L'APW permet de débattre le budget de wilaya et de l'orienter dans la transparence vers les préoccupations des citoyens de la wilaya.

ILLIZI

Un programme de plus de 58 milliards DA pour la wilaya (Beldjoud)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a annoncé lundi d'Illizi un programme de développement de plus de 58 milliards DA en faveur de cette wilaya. "Ce programme permettra de concrétiser pas moins de 416 opérations de développement pour une prise en charge rapide et efficace des attentes de la population locale", a affirmé le ministre lors de la cérémonie d'installation de Ahmed Belhaddad nouveau wali

d'Illizi, dans le cadre du mouvement partiel opéré par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune. Ce programme, a-t-il souligné, "permettra aussi de poursuivre le processus de développement de cette wilaya qui a connu une nette amélioration de ses indicateurs socioéconomiques". M. Beldjoud, qui était accompagné du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebigua, a annoncé, dans ce contexte, l'inscription d'une opération d'aménagement du poste frontalier

terrestre de Debdeb, dans le cadre de la Loi de Finances 2022, à même de "promouvoir, dans le court terme, les échanges commerciaux avec la Libye sœur".

"L'opération ne manquera pas d'induire une dynamique économique à la wilaya d'Illizi, susceptible de générer de nombreux emplois aux jeunes et d'accélérer le développement de cette région frontalière", a souligné le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

El-Bakri Ghouma nouvel Amenokal des Touaregs du Tassili N'Ajjer

Le nouvel Amenokal des Touaregs du Tassili N'Ajjer, El-Bakri Ghouma, a été plébiscité lundi à Illizi en remplacement de son père le Moudjahid Hadj Brahim Ghouma décédé le mois dernier. La cérémonie s'est déroulée au domicile du nouvel Amenokal, en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, et des Moudjahidine et des Ayants droit, MM. Kamel Beldjoud et Laid Rebigua, ainsi que les autorités locales civiles et militaires et des notables des Touaregs du Tassili N'Ajjer. Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire a indiqué que "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé la dénomination de l'aéroport Takhmelt d'Illizi au nom du défunt Moudjahid Brahim Ghouma, en hommage à sa mémoire et en reconnaissance à sa contribution à la lutte de libération

du joug colonial et à l'édification du pays". Il a convié le nouvel Amenokal El-Bakri Ghouma à poursuivre sur la voie de son père, d'être à son image et d'être le digne héritier de sa sagesse. "Votre plébiscite par les tribus touaregues, avec tous leurs prolongements à l'intérieur et l'extérieur du pays, confirme votre personnalité fédératrice pour le renforcement du front intérieur en vue de faire face à d'éventuels menaces, à travers la mobilisation de toutes les capacités au service du bien-être de cette région du pays", a affirmé M. Beldjoud. Né en 1955 à Illizi, le nouvel Amenokal du Tassili N'Ajjer, fils aîné du défunt Moudjahid Brahim Ghouma, a occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de conseiller des affaires étrangères au Consulat d'Algérie à Djeddah (Arabie Saoudite) entre 1993 à 1996, avant d'être élu membre à l'APC d'Illizi (1997-2002), puis président de cette APC entre 2002 et 2007.

BOUIRA

Saisie de viande impropre à la consommation

Une quantité de près de deux quintaux de viande impropre à la consommation a été saisie à Bouira, par la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement relevant de la sûreté de wilaya, a-t-on appris, lundi, auprès de cette institution sécuritaire.

Cette opération de saisie est intervenue dans le cadre d'un contrôle routinier des mesures d'hygiène et de santé, effectué

au niveau d'un des marchés de la wilaya, en présence des services vétérinaires de la direction locale des services agricoles (DSA), a déclaré à L'APS, le chargé de communication de la Sûreté de wilaya, le commissaire de police, Samir Toutah.

"Dans son rapport, le vétérinaire a fait état de non-respect des règles d'hygiène et de santé concernant une quantité de 180 kg de viande proposée à la vente la

rendant impropre à la consommation. La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, l'a donc saisie sur le coup", a-t-on expliqué. La quantité de viande saisie a, ensuite, été directement détruite dans un centre d'enfouissement technique, alors que des mesures juridiques sont prises à l'encontre des commerçants impliqués dans cette infraction, selon le même officier de police.

EL BAYADH

Remise des clés de 730 logements publics locatifs à Bougtob

Les clés de 730 logements publics locatifs (LPL) ont été remises lundi à leurs bénéficiaires dans la commune de Bougtob (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Le chef de la daïra de Bougtob, Aouissi Touhami, a présidé, en compagnie des autorités de la commune de Bougtob et du directeur de l'OPGI, l'opération d'attribution des logements à leurs bénéficiaires. Le directeur de l'OPGI, Kessoul Abdelfattah, a annoncé que les clés de 1.660 loge-

ments publics locatifs seront remises à leurs bénéficiaires dimanche prochain au niveau du nouveau pôle urbain d'El Bayadh. Les travaux d'aménagement externe d'un quota de 1000 LPL, en cours également dans le même pôle urbain, ont atteint un taux d'avancement de 85 %, a-t-on fait savoir. Les entreprises chargées de ce quota s'emploient actuellement à achever les opérations d'aménagement externe où la livraison et l'attribution des logements se fera avant la fin du premier semestre

de l'année prochaine. Les travaux de réalisation d'un quota de 200 logements publics locatifs ont démarré au niveau de la commune d'El Bayadh au titre du programme d'habitat de l'exercice 2021. Les délais ont été fixés à 12 mois. La même source a fait part de l'achèvement, dernièrement, de la réalisation de 120 logements dont 86 à Labiodh Sidi Cheikh, 20 à El Khaïter, sept à Kerakda et six à Tousmouline. L'opération d'attribution de ces logements par les autorités locales est attendue prochainement.

BISKRA

La promotion des techniques d'accueil rassure les visiteurs aux structures de sécurité (rencontre)

Les participants aux travaux d'un séminaire de formation sur l'accueil et l'orientation au profit des officiers et agents de police, organisé par la sûreté de wilaya de Biskra, ont indiqué lundi que la promotion des techniques d'accueil "rassure les personnes qui se rendent dans les structures de sécurité que ce soit des citoyens algériens ou des ressortissants étrangers".

La session de formation organisée à la maison de la culture Ahmed Réda Houhou, située dans la capitale des Ziban, a été encadrée par des cadres de l'Entreprise de gestion touristique de Biskra dont le directeur, Youcef Belayadhi a précisé que les agents d'accueil dans les bureaux ou dans n'importe quel autre espace "doivent connaître les techniques leur permettant de prendre en charge les préoccupations ordinaires ou exceptionnelles du citoyen ou du ressortissant étranger afin de laisser une bonne impression de la structure qui accueille".

Les agents d'accueil et les cadres du corps de sécurité sont appelés à maîtriser les moyens de communication directe et indirecte et doivent aussi avoir des réponses à toutes les questions que posent les personnes qui se rendent dans ces structures en les orientant à l'aide d'informations précises, a-t-il souligné, faisant état de l'importance de bien connaître les différents services au sujet desquels le visiteur peut demander une information.

Pour sa part, le directeur du protocole de cet établissement touristique, Abdeslam Chams Eddine, a déclaré que le contact avec le citoyen doit être rassurant et clair, précisant que cela "ne peut avoir lieu qu'à travers la maîtrise des techniques modernes de l'accueil", insistant sur l'importance "d'éviter de tomber dans les erreurs".

Dans ce cadre, il a indiqué "qu'il n'y a pas de grande différence entre l'accueil des personnes qui viennent aux structures du corps de sécurité et ceux qui vont dans d'autres établissements, sauf la nature du service demandé, nécessitant la maîtrise des techniques d'accueil et d'orientation". Le lieutenant Djaber Boudib, représentant de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Biskra a considéré, de son côté, que recourir aux expériences et compétences des établissements touristiques pour former les agents de police en la matière "confèrera de l'expérience et du professionnalisme dans le domaine de communication et du contact avec les différentes catégories de la société, et permettra également d'offrir un service conforme à la loi tout en rassurant le citoyen et le ressortissant étranger".

Ont pris part à ce séminaire de formation d'une journée, des cadres et des agents de différents services de la sûreté de wilaya et les sûretés de daïras. Aussi, la formation a été marquée par la présentation de cours théoriques et d'ateliers pratiques sur les méthodes visant à offrir des services sécuritaires de qualité.

MÉDÉA

Installation de chauffages en gaz propane

Une opération d'installation de chauffages en gaz propane sera entamée "bientôt" dans de nombreux établissements scolaires du cycle primaire de la wilaya de Médéa pour remplacer progressivement les anciens poêles à mazout, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Jugés plus polluants et moins sécurisés, les anciens poêles à mazout, qui équipent un nombre significatif d'écoles, construites dans les années 1980 et 1990, situées en majorité dans des zones rurales enclavées, devraient être "graduellement remplacés" par un système de chauffage fonctionnant au gaz propane, a expliqué la même source. Une liste des établissements scolaires, non raccordés au réseau de gaz naturel et nécessitant la pose de ces nouvelles installations, a été établie, a-t-on noté, précisant que l'opération a été confiée conjointement à l'entreprise Naftal et à la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La première phase de cette opération, devant débiter "incessamment", concernera, selon les mêmes services, dix-sept écoles primaires, localisées dans les zones rurales, ce qui permettra, a-t-on ajouté, de garantir de meilleures conditions de scolarité aux élèves, à l'approche de l'hiver.

BANQUE D'ALGÉRIE Abaissement du plafond des taux d'intérêts des crédits

La Banque d'Algérie a rendu public lundi une nouvelle instruction aux banques et établissements financiers, qui revêt à la baisse le plafond des taux d'intérêts des crédits.

Il s'agit de l'instruction n 10-2021 du 21 novembre 2021 modifiant et complétant l'instruction n 8-2016 du 1 septembre 2016 relative aux modalités de fixation des taux excessifs.

Selon la nouvelle instruction, "constitue un crédit à taux d'intérêt excessif, tout concours consenti à un taux d'intérêt effectif global qui excède, au moment où il est consenti, de plus d'un dixième, soit 10% (contre 20% dans le texte initial), le taux effectif moyen pratiqué au cours du semestre précédent par les banques et établissements financiers pour des opérations de même nature".

Cette nouvelle instruction prend effet, à compter du 21 novembre.

Pour rappel, l'instruction de la Banque d'Algérie relative aux modalités de fixation des taux d'intérêts excessifs vise principalement à protéger les consommateurs de services financiers, de toute tendance excessive en matière de facturation que les banques et établissements financiers peuvent administrer sur les différentes catégories de crédits qu'elles consentent à leur clientèle.

TRANSPORT Salon Logistical 2021 : le port d'Alger obtient le prix "Port Connectivity Award"

Le port d'Alger a reçu lundi à Alger le prix "Port Connectivity Award" décerné par la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) dans le cadre du Salon du transport et de la logistique "Logistical 2021".

La cérémonie de remise de prix a vu la présence du ministre des Transports, Aïssa Bekkai, les représentants de la CACI et des ports nationaux ainsi que plusieurs représentants diplomatiques.

Le deuxième prix accordé au port ayant réussi la meilleure croissance en connectivité a été attribué au port d'Annaba, tandis que le troisième prix "meilleur exportateur" est revenu au port d'Arzew.

Lors de cette cérémonie, le ministre des Transports a rappelé l'importance des infrastructures et moyens de transport et de logistique dans la stabilité de l'économie mondiale et nationale, tout en soulignant les efforts visant à "redonner le rôle stratégique à ce secteur qui est considéré comme le nerf de l'activité commerciale et économique".

M. Bekkai a affirmé dans ce cadre, que le ministère oeuvre à développer le transport à travers tous ses modes notamment via le groupe Serport pour le développement des ports nationaux afin que ceux-ci répondent aux normes internationales.

"De plus, nous avons de nombreuses demandes pour l'investissement privé dans le secteur du transport de marchandise. Après leur validation, cela changera la réalité du transport dans l'économie du pays", a-t-il assuré. A noter que le Salon international de transport et de la logistique "Logistical 2021" se tient du 22 au 25 novembre à Alger.

Organisé par la CACI au salon des expositions des Pins maritimes, sous le thème de la digitalisation de la chaîne logistique, le salon regroupait plus de 70 exposants.

RELANCE ÉCONOMIQUE La CGEA salue les mesures économiques prises lors du dernier Conseil des ministres

La Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) s'est dit lundi "satisfaite" des mesures économiques décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil de ministre tenu dimanche.

"La CGEA tient à marquer sa grande satisfaction et exprimer son soutien aux mesures économiques décidées par le président de la République, lors du Conseil des ministres tenu hier", lit-on dans un communiqué de cette organisation patronale.

"Nous saluons l'orientation stratégique ayant concerné la transition énergétique, notamment la préférence de l'énergie solaire pour les zones éloignées et les montagnes.

Nous saluons, également, la mise en oeuvre de l'efficacité énergétique dans le bâtiment et les infrastructures, deux secteurs très énergivores", a indiqué la CGEA.

Le secteur de la pêche et de la construction navale a lui aussi bénéficié de l'attention du gouvernement, chose qui sera "d'un grand apport pour notre économie et améliorera la qualité de la nourriture de notre population", commente l'organisation patronale.

"La décision de mettre sous la tutelle du ministère délégué à la Micro-entreprise, de l'ANADE (ex- ANSEJ), de



l'ANGEM et de la CNAC, est judicieuse, pour un traitement unifié et une évaluation plus pertinente des projets lancés, surtout en faveur des jeunes et des femmes", ajoute le même communiqué. Selon la CGEA, la décision de réserver un traitement économique aux jeunes bénéficiaires du financement de l'ANSEJ "est plus que salutaire". "Nos jeunes seront certainement plus sereins et se préoccupent

d'avantage de leurs projets au lieu d'être hantés par la menace de poursuites judiciaires", estime la CGEA. "Nous disposons d'une fédération de jeunes et nous travaillerons volontiers avec le ministre délégué à la Micro-entreprise et les directeurs généraux des agences concernées (ANADE, ANGEM et CNAC)", affirme-t-elle. Par ailleurs, la CGEA a organisé lundi à Alger une rencontre relative au lance-

ment du programme "Solifem" (Dialogue social pour la formalisation et l'employabilité) en coordination avec le Bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Alger.

"Il s'agit d'un projet s'étalant sur trois ans (2021-2024), soutenu par l'UE", précise le communiqué.

Le programme "Solifem" vise à "faciliter la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, le renforcement des systèmes de formation et de validation des compétences afin de permettre aux jeunes et aux femmes d'accéder à une activité formelle", a fait savoir la même source. La présidente de l'organisation patronale, Saïda Neghza, "a remercié le responsable du projet, Daniel Cork, et a loué l'excellence de la relation et de la coopération de la CGEA avec l'OIT.

Elle a relevé la pertinence du projet au regard du poids de l'économie informelle et ses répercussions négatives sur l'économie nationale", conclut le communiqué.

SOUS-TRAITANCE ALGEST 2021 : trois protocoles d'accords signés entre des groupes publics et la Bourse de la sous-traitance

Trois protocoles d'accord entre des groupes publics et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP) ont été signés lundi à Alger, dans le cadre du développement de la collaboration entre les industriels et les sous-traitants.

Il s'agit des groupes publics Sonelgaz spécialisé dans la production, le transport et la distribution de l'énergie, Imetal activant dans les industries métallurgiques et sidérurgiques et Getex spécialisé dans la production des produits textiles et cuir.

La cérémonie de signature de ces trois protocoles d'accord s'est déroulée en marge de l'ouverture de la 6ème édition

du Salon international de la sous-traitance ALGEST 2021.

Selon le président de la BASTP, Kamel Aksous, "une dizaine d'autres accords devrait être signés avant la fin de ce salon", et ce, dans les différents domaines industriels.

M. Aksous estime que ces protocoles d'accord représentaient un "mécanisme clé" dans le développement des relations de partenariat entre les groupes industriels et les sous-traitants, faisant observer que la majorité des grands groupes industriels étaient issus du secteur public alors que les entreprises de sous-trai-

tance étaient du secteur privé. "Ces protocoles permettront de fluidifier les relations entre les donneurs d'ordres et les sous-traitants, tout en permettant d'envisager des partenariats de trois à cinq ans", a-t-il expliqué. Selon lui, "il ne s'agit pas de contrats commerciaux, mais plutôt de règles pour rapprocher les donneurs d'ordres et les entreprises de sous-traitance".

Le partenariat entre les groupes industriels et les sous-traitants permettront d'améliorer les capacités de productions des deux parties de 50 à 80%, "sans consentir de gros investissements", souligne M. Aksous.

Pas moins de 1.410 entreprises à l'échelle nationale (ministre)

Pas moins de 1.410 entreprises actives dans le secteur de la sous-traitance à l'échelle nationale, a indiqué lundi à Alger le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar.

Dans une allocution, lue en son nom par le ministre délégué auprès du Premier minist-

re chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, à l'occasion de l'ouverture du Salon international de la sous-traitance ALGEST 2021, M. Zeghdar a précisé que ces entreprises actives dans les secteurs de la mécanique, la métallurgie et la construction

navale, les industries de transformation, les industries électroniques, les industries plastiques et pétrochimiques, et dans l'engineering. Tout en rappelant que le secteur de l'industrie contribue à hauteur de 4,7% au PIB, le ministre a met en exergue le rôle "stratégique" de la sous-traitance dans le développement du secteur, d'où la nécessité d'encourager ce créneau notamment en motivant les grands groupes à signer des contrats de partenariat avec ces entreprises pour les faire bénéficier de leurs expertises et de leur financement. M. Zeghdar a souligné dans ce cadre la "grande importance et le soutien inconditionnel" accordé par l'Etat à la sous-traitance industrielle, à travers notamment l'instauration d'exonérations fiscales et de facilitations ainsi que l'élargissement de leur champ d'action dans le but d'encourager la production nationale et de réduire la facture d'importation. De son

coté, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a indiqué que la sous-traitance représentait le "coeur" du développement de l'économie nationale et que l'épanouissement de ce secteur nécessite la "fédération" des efforts des grandes entreprises et des PME. M. Salaouatchi a donné quelques exemples d'expériences "réussies" de la sous-traitance dans son secteur, notamment dans la construction navale ou encore de l'aquaculture. Lors de ce salon, le directeur général de la compétitivité au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Guend, a appelé les grands groupes publics à partager avec les petites entreprises qui présentent un potentiel, leurs expertises et aussi leurs moyens, afin de bâtir une industrie nationale capable de réaliser une forte intégration et amener la balance commerciale à s'équilibrer.

APS

ENERGIES RENOUVELABLES 11 sites retenus pour la réalisation du projet de production de 1.000 MW solaires

Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a retenu 11 sites pour la réalisation du projet de "Solaire 1.000" qui comprend des stations de production d'énergie solaire d'une capacité globale de 1.000 mégawatts.

Dans un communiqué rendu public, le ministère a précisé qu'en attendant le lancement effectif de la nouvelle Société algérienne des énergies renouvelables "SHAEMS", un groupe de travail spécialisé a été mis sur pied pour préparer les docu-

ments relatifs à l'appel d'offre destiné aux investisseurs dans le cadre du projet "Solaire 1.000" et examiner les éléments externes liés à ce dernier.

Le groupe de travail a élaboré un travail préliminaire en prévision du lancement du projet "Solaire 1.000" avant la fin de l'année en cours.

Il s'agit notamment du choix des sites adaptés aux exigences de réalisation des stations d'énergie solaire du projet "Solaire 1.000", en tenant compte de l'accessibilité aux sites et

de la possibilité de raccordement au réseau électrique.

11 sites d'une capacité globale de 4250 hectares ont été retenus, avec la participation efficiente des wilayas concernées, à savoir El-Bayadh, Ouargla, El Oued, El M'Ghair, Ghardaïa et Béchar.

Le même groupe a fixé les conditions financières requises pour ce type de projets afin d'assurer son financement par les investisseurs, avec le concours du ministère des Finances.

ENERGIE

Total signe plusieurs accords avec la Libye

Le groupe français de l'énergie "TotalEnergies" a annoncé mardi la signature de plusieurs accords avec la Libye.

Ces contrats ont été signés lors du "Libya Energy & Economy Summit", la première conférence économique organisée depuis 10 ans en Libye à l'initiative du gouvernement d'unité nationale", a-t-il indiqué dans un communiqué.

Ils visent à développer des projets solaires pour apporter de l'électricité aux populations de Libye et à investir dans des projets de réduction du brûlage du gaz sur les champs pétroliers pour alimenter en gaz des centrales électriques ainsi qu'à contribuer à l'objectif national de restaurer la production de pétrole du pays pour atteindre 2 millions de barils par jour et alimenter les marchés mondiaux", a-t-il précisé.

Un protocole d'accord a ainsi été signé entre TotalEnergies et la compagnie nationale d'électricité du pays, "portant sur le développement de projets solaires photovol-



taïques d'une capacité totale de 500 MW, afin d'alimenter le réseau d'électricité libyen".

"En outre, le conseil des ministres du gouvernement d'unité nationale a approuvé l'acquisition conjointe par TotalEnergies et ConocoPhillips de la participation de 8,16% détenue par Hess dans les concessions"

pétrolières de la compagnie Waha, "ce qui portera la part de TotalEnergies dans ces concessions de 16,33% à 20,41%", indique le communiqué.

Lors de la conférence, TotalEnergies a également précisé avoir "confirmé sa volonté de développer les capacités de production des

concessions de Waha, notamment le projet de North Gialo" et d'"investir dans des projets de collecte du gaz pour réduire le brûlage et alimenter les centrales électriques de la région et d'utilisation de l'énergie solaire pour alimenter des installations industrielles de Waha".

"Ces accords traduisent la volonté de TotalEnergies de renforcer ses investissements dans le secteur de l'énergie en Libye.

Nous avons pour ambition d'aider le pays à bâtir un avenir plus durable par une meilleure utilisation de ses ressources naturelles, notamment l'énergie solaire", a déclaré Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, cité dans le communiqué.

Le groupe français est présent en Libye depuis 1954.

Il indique qu'en 2020, sa production s'élevait à 43.000 barils équivalent-pétrole (bep/j).

FINANCES

La Fed va agir pour que l'inflation ne "s'enracine pas" (Powell)

La banque centrale américaine (Fed) va agir pour que l'inflation ne "s'enracine pas", a assuré lundi Jerome Powell, qui vient d'être renommé par Joe Biden pour un second mandat de quatre ans à la tête de la puissante institution monétaire.

"Nous utiliserons nos outils à la fois pour soutenir l'économie et la solidité du marché du travail, et pour empêcher la forte inflation de s'enraciner", a-t-il déclaré lors d'un discours prononcé à la Maison Blanche, évoquant, parmi les autres priorités de son prochain mandat, "la lutte contre l'évolution des risques liés au changement climatique et aux cyberattaques".

Le dollar à un plus haut en 17 mois avec la reconduction de Powell à la Fed

Le dollar américain atteignait lundi un nouveau plus haut en un an et demi par rapport à l'euro, après la reconduction de Jerome Powell à la tête de la Banque centrale américaine (Fed) et la perspective de taux d'intérêt très hauts plus tôt.

Vers 20H10 GMT, le dollar gagnait 0,50% à 1,1233 dollar pour un euro, une première depuis fin juin 2020. Le dollar index, qui compare le billet vert à un panier de monnaies, est monté de 0,53% à 96,537 points, un niveau inobservé depuis le 8 juillet 2020.

Cours de lundi Cours de vendredi

	20H10 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,1233	1,1290
EUR/JPY	129,10	128,69
EUR/CHF	1,0482	1,0475
EUR/GBP	0,8389	0,8392
USD/JPY	114,93	113,99
USD/CHF	0,9332	0,9278
GBP/USD	1,3388	1,3451

Sanctions américaines symboliques contre une société liée au gazoduc Nord Stream 2

Les Etats-Unis ont annoncé lundi de nouvelles sanctions symboliques contre deux navires et une entreprise liés au gazoduc controversé Nord Stream 2 entre la Russie et l'Allemagne, qu'ils ont toutefois renoncé à combattre frontalement.

Tenu, selon une loi du Congrès américain, de faire régulièrement le

point sur la construction de ce gazoduc et d'imposer des sanctions pour s'y opposer, le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a déclaré qu'il prenait des mesures punitives contre Transadria Ltd., une compagnie de transport maritime liée à la Russie, et à deux navires. Elles viennent s'ajouter à d'autres sanctions

similaires visant des entités mineures. Le président américain Joe Biden a toutefois renoncé au printemps à le bloquer avec des sanctions visant les principaux acteurs du projet, estimant qu'il valait mieux préserver son alliance avec l'Allemagne plutôt que de batailler contre un chantier quasiment terminé.

MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES

Chicago: le blé au plus haut depuis 9 ans, l'Australie inquiète

Les cours du blé ont atteint lundi à Chicago des niveaux inédits depuis neuf ans, portés par des inquiétudes liées à de fortes pluies en Australie.

Des précipitations torrentielles se sont abattues ces derniers jours sur les Etats australiens du Queensland et de Nouvelle-Galles, deux régions de culture du blé en

Australie. Des images diffusées par des médias locaux montrent des champs sous l'eau, tandis que des fermiers font état des plus graves inondations qu'ils aient jamais connues.

"Par rapport à ce que nous savions la semaine dernière, la situation s'est aggravée", a expliqué Michael Zuzolo, analyste en chef pour Global

Commodity Analytics and Consulting. L'élan bénéficiait aussi au maïs, bien soutenu par le rebond des cours du pétrole, qui influent souvent sur son prix du fait de l'utilisation de la graminée dans certaines variétés d'éthanol. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en mars 2022 a bondi de 2,78% à 8,5750 dollars, contre

8,3425 dollars vendredi en clôture.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre a terminé en hausse de 1,05% à 5,7675 dollars, contre 5,7075 dollars. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en janvier a pris 0,87% à 12,7425 dollars, contre 12,6325 dollars à la clôture précédente.

SALVADOR

Mise en garde du FMI contre les risques du bitcoin

Le Salvador ne devrait pas adopter le bitcoin comme monnaie officielle étant donné les risques liés à cette cryptodevise, a estimé lundi le Fonds monétaire international dans un document portant sur ce petit pays d'Amérique centrale.

Cette publication du FMI intervient au lendemain de l'annonce par le président salvadorien Nayib Bukele de sa volonté de bâtir "Bitcoin City", une nouvelle ville alimentée par l'énergie d'un volcan et financée par la dette en

cryptomonnaie. L'instance basée à Washington a par ailleurs souligné les efforts effectués par le gouvernement salvadorien pour développer l'inclusion financière et la croissance économique par l'utilisation des technologies numériques.

Mais "compte-tenu de la haute volatilité du bitcoin" son utilisation en tant que monnaie officielle "génère des risques importants pour la protection du consommateur, pour l'intégrité du système financier et pour la stabilité

financière". De plus, a prévenu le FMI, "l'utilisation (du bitcoin) peut également entraîner des conséquences budgétaires". Le bitcoin ne devrait pas être adopté comme monnaie officielle", a-t-il assés né, appelant les autorités salvadoriennes à "limiter" la portée de la législation datant du 7 septembre qui a fait de la cryptomonnaie une devise officielle du pays au même titre que le dollar américain (qui a remplacé la monnaie nationale, le colon, il y a vingt ans).

GUATEMALA

Etat d'exception pour protéger les activités d'un groupe minier suisse

Le gouvernement du Guatemala a décrété lundi "l'état de prévention" (d'exception) pour protéger l'activité du groupe minier suisse Solway Investment Group qui se heurte à l'opposition des autochtones dans le nord-est du pays.

La mesure, adoptée en conseil des ministres a pour but "le maintien de l'autorité de l'Etat et de la sécurité publique dans la zone" contre des "groupes délinquants

et des milieux qui s'opposent aux activités minières", selon le texte du décret.

Le 24 octobre, le président guatémaltèque Alejandro Giammattei avait déjà décrété l'état de siège, qui limite le droit de manifester et permet des arrestations sans ordre d'un juge. Un couvre-feu avait également été imposé après des semaines de manifestations et de blocages d'une route par des autochtones maya 'eqchi'

qui s'opposent à la mine en raison des dommages causés à l'environnement.

L'entreprise Compania Guatemalteca de Niquel, filiale de Solway Investment Group, continue son activité malgré la décision de la justice d'ordonner son arrêt en attendant une consultation de la population autochtone.

AIN DEFLA Trafic de boissons alcoolisées

Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment à El Attaf un quinquagénaire versé dans le trafic des boissons alcoolisées, saisissant 1338 unités de différentes marques et formes, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya.

Exploitant des informations faisant état d'un repris de justice de 55 ans s'adonnant au trafic illicite de boissons alcoolisées au niveau de son domicile situé à hauteur de la cité Sidi Bouabida d'El Attaf, les éléments de la Brigade Mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) d'El Attaf ont mis en place un plan minutieux visant son arrestation, a-t-on indiqué de même source.

Les investigations poussées ont permis aux policiers de la section suscitée, activant en étroite coordination avec le parquet d'El Attaf, d'identifier le présumé suspect et de l'arrêter dimanche en soirée à bord de son vélomoteur auquel il recourrait pour livrer la marchandise à ses clients, espérant pouvoir de la sorte tromper la vigilance des services de sécurité, a-t-on fait savoir.

Ne s'arrêtant pas là, les policiers se sont rendus à son domicile, dont la fouille leur a permis de mettre la main sur 1338 bouteilles de boissons alcoolisées soigneusement dissimulées, outre la somme de 57 000 dinars représentant vraisemblablement les revenus de son activité répréhensible, a-t-on détaillé. Un PV a été dressé à l'encontre de la personne soupçonnée. Après achèvement des procédures réglementaires à l'encontre du mis en cause, ce dernier a été présenté lundi devant les instances judiciaires d'El Attaf Khémis Miliana, a-t-on conclu.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 39 personnes décédées et 937 autres blessées en une semaine

Trente-neuf (39) personnes sont décédées et 937 autres ont été blessées dans 799 accidents de la route durant la semaine du 14 au 20 novembre courant à travers le territoire national, a indiqué mardi la protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa avec 04 personnes décédées sur les lieux de l'accident et 07 autres blessées prises en charge par les secours de la Protection civile, puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 15 accidents de la route, précise le communiqué.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 65 opérations de sensibilisation à travers 58 wilayas portant sur la pandémie, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement, le port de bavettes, ainsi que les règles de la distanciation sociale. Les mêmes unités ont effectué 99 opérations de désinfection générale à travers 58 wilayas, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

En outre, les secours ont effectué 719 interventions pour procéder à l'extinction de 448 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger avec 69 interventions pour l'extinction de 45 incendies. Aussi, pour les opérations diverses, 5948 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 5203 opérations d'assistance aux personnes, ainsi que le sauvetage de 372 personnes en danger.

KHENCHELA

Lancement du recensement des assiettes foncières vacantes

Les services de la wilaya de Khenchela ont entamé l'opération de recensement des assiettes foncières vacantes au niveau du chef-lieu de wilaya en vue de les exploiter pour accueillir des infrastructures publiques, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Selon la même source, le wali Ali Bouzidi, le secrétaire général de la wilaya, le chef de la daïra de Khenchela, le président de l'assemblée populaire communale de cette collectivité, les directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, des équipements publics, des services agricoles, du cadastre, des Domaines publics, de l'OPGI et de la conservation des forêts, ont entamé au début

de la semaine en cours une série de sorties de terrain pour recenser les assiettes foncières inoccupées et enregistrer les propositions visant à les exploiter. L'opération de recensement des assiettes foncières a été lancée au centre-ville de Khenchela depuis la base vie située à la cité 126 logements CNEP-Immo et qui s'étend sur une surface de 2.050 m2, a ajouté la même source qui a précisé que le wali a proposé l'élaboration d'une étude pour la réalisation d'une salle de soins et un stade de proximité. Il a été procédé aussi à l'inspection du siège d'une entreprise publique dissoute, situé dans la cité du 1er novembre au centre-ville, où le chef de l'exécutif local a chargé le directeur des Domaines publics d'élaborer

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS Appel à l'intensification des actions de sensibilisation

Les participants à une conférence sur la protection de l'enfance et la lutte contre les violences faites aux femmes ont appelé, lundi à Alger, à l'intensification des actions conjointes de sensibilisation pour faire face à toutes les formes de violence subies par ces deux catégories.

Dans ce contexte, le Commandant Bilal Zouaoui, représentant du Commandement de la Gendarmerie Nationale, a souligné l'importance de cette conférence co-organisée avec la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) pour mettre l'accent sur "les efforts conjoints déployés par les deux parties en vue de préserver la sécurité des enfants et des femmes contre le phénomène de la violence".

A ce propos, le Commandant Zouaoui a rappelé tous, "les mécanismes et mesures mis en place par les pouvoirs publics pour protéger les catégories vulnérables, notamment les femmes et les enfants, contre toutes formes de violence", indiquant que l'Algérie a ratifié la Convention internationale relative aux droits des Enfants en 1989 ainsi que la Convention internationale contre les violences à l'égard des femmes en 1996.

Dans ce sens, il a indiqué que la Gendarmerie nationale



"s'efforce avec tous les partenaires de promouvoir l'action de sensibilisation avant de recourir à la dissuasion".

Selon les statistiques de la Gendarmerie Nationale, 12.511 femmes ont subi, en 2020, des violences, soit une augmentation de "10 %" par rapport à 2019, en plus de 12.331 cas au cours des neuf premiers mois de 2021.

Concernant les violences faites aux enfants, durant l'année 2020, quelque "6293" victimes ont été enregistrées, soit 4% de plus que l'année

2019. Dans ce cadre, le Commandant Zouaoui a rappelé les équipes spécialisées qui ont été créées par son secteur, "en vue de consolider la protection en coordination avec les parties concernées, ajoutant que ces équipes ont bénéficié d'une formation spécialisée dans des centres relevant du secteur de la Solidarité nationale, en vue de consolider les connaissances qui leur permettent d'assurer la prise en charge psychologique et sanitaire au profit des victimes des deux catégories

violentes".

De son côté, le Commissaire de police, Khelassi Yasmine de la Sûreté nationale, a rappelé les mesures prises par les services de Sûreté nationale, en vue de protéger de la violence, l'enfance et la femme, focalisant sur "l'importance de consolider l'action commune avec les autorités concernées, à l'effet de lutter contre les différentes formes de violence dans la société".

Elle a également rappelé l'importance de la mise en place de la Loi n 12-15 pour la protection de l'enfance, ainsi que la formation assurée par son secteur au profit d'"équipes spécialisées professionnelles" dans la protection des différentes catégories vulnérables dans la société.

Selon les statistiques des services de la Sûreté nationale, durant les neuf premiers mois de l'année 2021, 2226 cas de violence à l'encontre de la femme et 5939 cas de violence à l'encontre des enfants, ont été enregistrés.

ORAN

Attribution prochaine de 105 logements de fonction à des douaniers

Pas moins de 105 logements de fonction seront attribués prochainement à Oran aux éléments des Douanes, a-t-on appris auprès de la direction des équipements publics de la wilaya.

Ce quota de logements mitoyens de l'Ecole des Douanes à haï "El Othmania" comprend 100 unités de types F3 et F5.

Les travaux ont été achevés à 100 % et il ne reste que les aménagements extérieurs, a indiqué à l'APS le chef de service chargé du suivi des projets, Benouadah

Mohamed. La réception définitive vient d'être effectuée pour seulement 64 logements de fonction, en attendant l'achèvement des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel par Sonelgaz, notamment en ce qui concerne les 36 logements ainsi que cinq autres pavillons, a-t-il fait savoir.

En outre, il a été procédé au niveau du même site à l'achèvement d'un dortoir de 250 lits au profit des agents des douanes, en attendant sa mise en exploi-

tation à très court terme, a-t-il ajouté. Par ailleurs, il est prévu le lancement prochain des travaux de réalisation d'un nouveau siège de la Direction régionale des Douanes, après l'achèvement des procédures administratives relatives à l'élaboration des cahiers de charges et l'annonce d'un avis d'appel d'offres, ainsi que la désignation de l'entreprise chargée de sa concrétisation dont les délais ont été fixés à 18 mois au maximum, selon la même source.

BLIDA

Lancement d'une opération de réaménagement de trois résidences universitaires

Une opération de réaménagement de trois résidences universitaires a été lancée par la direction des œuvres universitaires (DOU) de la wilaya de Blida afin d'améliorer les conditions d'hébergement des étudiants universitaires, a-t-on appris lundi du directeur de cette structure Djamel Akab. L'opération de réaménagement visant l'amélioration des conditions d'hébergement des étudiants résidant hors wilaya cible les rési-

dences universitaires (garçons) de Soumâa 1 et 2 et la résidence universitaire (filles) de la cité Ben Boulaid, au centre-ville, a indiqué à l'APS, M. Akab. Une enveloppe financière de près de 400 millions de dinars a été mobilisée à cet effet. Cette opération comporte des travaux d'aménagements extérieurs (espaces verts, stades), ainsi que la réfection des réseaux d'assainissement. Les travaux seront achevés dans trois mois, a pré-

cisé le responsable des œuvres universitaires qui a rappelé que ces résidences ont déjà bénéficié de travaux d'aménagements intérieurs.

Le volet hébergement est actuellement bien pris en charge par la direction des œuvres universitaires de Blida, s'est félicité M. Akab, signalant que la wilaya compte 10 résidences universitaires, dont une nouvelle, réalisée à Guerouaou (à l'Est), d'une capacité de 1.000 lits et dont la

mise en service est tributaire de son équipement, a-t-il observé.

S'agissant du transport universitaire, M. Akab a indiqué qu'il est assuré par 152 bus, dont 101 activant sur des lignes semi urbaines et les 51 autres sur des lignes urbaines, notant que le plan de transport universitaire, annuellement mis à jour, est défini en fonction du nombre d'abonnés à ce service et de leurs lieux de résidence.

une fiche technique en vue de la proposer comme entrepôt pour y stocker les produits saisis, a-t-on relevé.

Les responsables locaux ont aussi procédé à l'inspection d'un terrain de 40 ha sur la route de Meskana en dehors du périmètre urbain de la commune de Khenchela, a-t-on fait savoir, précisant que les services des Domaines publics ont été chargés d'élaborer un rapport administratif en vue d'étudier la possibilité de son exploitation comme marché hebdomadaire et un cimetière, avec l'élaboration également d'un dossier pour le reclassement du terrain d'en face pour y réaliser un projet de nouveau pôle urbain. La même source a indiqué, en outre, qu'une

étude de dédoublement de route au niveau de la poche urbaine inoccupée située en face du marché hebdomadaire de la route Ferengal en allant vers le centre-ville afin d'alléger la pression sur les usagers de la route, en plus de la réactivation de la conduite d'évacuation des eaux pluviales dans la même région. Sur la base de l'opération de recensement et d'inspection des assiettes foncières inoccupées dans la commune de Khenchela, il sera ainsi procédé à la programmation jeudi prochain d'une réunion de coordination regroupant tous les secteurs concernés pour statuer sur les propositions faites s'agissant de l'exploitation de ces poches, a-t-on conclu.

BULGARIE

Au moins 45 morts dans un accident de car au sud de Sofia (police)

Au moins 45 personnes sont décédées dans la nuit de lundi à mardi en Bulgarie dans un accident de car transportant des ressortissants de Macédoine du Nord.

"Quarante-cinq ou quarante-six personnes sont mortes" dans ce drame survenu vers 02h00 (00h00 GMT) sur l'autoroute près du village Bosnek, à 40 km au sud de Sofia, a indiqué le commissaire Nikolay Nikolov, responsable du service de lutte contre les désastres qui s'exprimait sur la télévision publique BNT. "Sept passagers ont pu être sauvés" et évacués vers un hôpital de la capitale, a-t-il précisé. La cause de l'accident n'a pu être



déterminée à ce stade. Selon la chaîne BTV, douze enfants se trouvaient à bord du véhicule, qui venait d'Istanbul et se dirigeait vers Skopje. "C'est une tragédie.

Nous ne savons pas si toutes les victimes sont originaires de Macédoine du Nord, mais c'est ce que nous supposons car l'autocar est immatriculé dans le pays", a réagi le Premier ministre de Macédoine du Nord Zoran Zaev, interrogé par la télévision Nova.

ONU

Volonté d'agir de concert pour mettre fin à la traite des personnes

Les Etats membres des Nations unies ont adopté lundi une déclaration dans laquelle ils manifestent leur "ferme volonté politique" d'agir "résolument et de concert" pour mettre fin au "crime odieux" de la traite des personnes, où qu'il se produise.

Cette déclaration a été adoptée au début d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial de lutte contre la traite des personnes.

Cette réunion qui a commencé lundi se poursuit mardi au siège de l'ONU, à New York. Dans un discours devant les Etats membres, le président de l'Assemblée générale, Abdullah Shahid, a noté que malgré les progrès réalisés, la traite des personnes persiste et il a appelé à "rester vigilant". Il a rappelé que la traite des êtres humains prive des millions de personnes dans le monde de leur dignité et de leur liberté.

"Elle mine la sécurité nationale, fausse les marchés et enrichit les criminels et les terroristes", a-t-il dit. Selon le président de l'AG de l'ONU, il faut conti-

nuer à améliorer les capacités de prévention et de lutte contre la traite des personnes. Et il faut s'attaquer aux causes profondes qui facilitent la traite en premier lieu. Il a estimé également qu'il fallait donner la priorité à une "approche centrée sur les victimes et les survivants".

Selon lui, grâce à la collaboration, il est possible de mettre en place des cadres juridiques et politiques solides, d'autonomiser les défenseurs des droits humains et d'améliorer l'accès des victimes à la justice.

La Vice-Secrétaire générale des Nations unies, Amina Mohammed, a également estimé qu'une action mondiale "renouvelée et revigorée" contre ce crime est plus que jamais nécessaire.

"Les crises mondiales, y compris la pandémie continue de COVID-19, ont retardé les progrès du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris des objectifs importants sur la prévention et la lutte contre toutes les formes de traite des personnes. Cela augmente la souffrance des victimes", a-t-elle dit dans un discours.

"Les rescapés de la traite dans de nom-

breux pays ont rencontré de plus grandes difficultés pour accéder à un abri, à de la nourriture, à des soins de santé, à une aide juridique et à d'autres services essentiels", a-t-elle ajouté. Dans leur déclaration politique, les Etats membres réaffirment "dans les termes les plus énergiques qu'il importe de renforcer l'action collective que les Etats membres mènent pour mettre fin à la traite des personnes". Ils s'engagent "à nouveau à prévenir la traite des personnes, notamment en menant des campagnes d'éducation et de sensibilisation ciblées" et réaffirment leur volonté de régler les problèmes sociaux, économiques, culturels, politiques et autres qui exposent les personnes à la traite. Les Etats membres se disent gravement préoccupés par la forte persistance de la traite des femmes et des enfants et constatent que la traite les frappe démesurément. Ils demandent à l'ensemble des Etats Membres d'adopter de nouvelles lois ou de modifier les lois existantes et de mettre en place des politiques, des programmes et d'autres mesures d'ensemble pour mettre fin à ce fléau.

MALNUTRITION

La mauvaise nutrition touche près de la moitié de la population mondiale

Près de la moitié de la population mondiale souffre d'une mauvaise nutrition, avec des conséquences néfastes pour la santé mais aussi pour la planète, souligne un rapport publié mardi. Selon ce rapport annuel intitulé "Global nutrition report" (GNR), dont les données viennent d'organisations comme l'ONU, la FAO, l'OMS ou l'Unicef, 48% des humains mangent actuellement trop ou trop peu.

Au rythme actuel, le monde n'atteindra pas huit des neuf objectifs nutritionnels fixés par l'Organisation mondiale de la

santé pour 2025. Il s'agit notamment de réduire l'émaciation des enfants (lorsqu'ils sont trop minces pour leur taille) et les retards de croissance (lorsqu'ils sont trop petits pour leur âge), ainsi que l'obésité des adultes.

Le rapport estime que près de 150 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance, plus de 45 millions sont émaciés et près de 40 millions en surpoids.

Il révèle également que plus de 40% des hommes et femmes (2,2 milliards de personnes) sont en surpoids ou obèses. "Les décès

évitables, dus à une mauvaise alimentation, ont augmenté de 15% depuis 2010" pour représenter aujourd'hui "un quart de tous les décès d'adultes", a déclaré la présidente du groupe d'experts indépendants du GNR, Renata Micha. "Nos résultats mondiaux montrent que notre alimentation ne s'est pas améliorée au cours des dix dernières années et constitue désormais une menace majeure pour la santé des gens et pour la planète", a-t-elle ajouté. Selon le rapport, les populations ne consomment pas les quantités recommandées d'aliments bénéf-

iques pour la santé comme les fruits et les légumes. Sans surprise, les pays à faible revenu ont la plus faible consommation de ces aliments. Les pays à revenu plus élevé sont ceux qui consomment le plus les aliments ayant des effets nocifs sur la santé comme la viande rouge, les produits laitiers et les boissons sucrées et ont les taux les plus élevés de personnes en surpoids. Le GNR a par ailleurs calculé que la demande alimentaire mondiale avait généré quelque 35% des émissions de gaz à effet de serre en 2018.

USA

Dernière passe d'armes au procès du meurtre du joggeur afro-américain Ahmaud Arbery

Les trois Américains blancs jugés pour le meurtre du joggeur Ahmaud Arbery l'ont-ils "attaqué" "parce qu'il était noir" ou ont-ils "pris leurs responsabilités" face à un potentiel cambrioleur? Les deux thèses se sont affrontées lundi au dernier jour d'un procès très sensible.

Dans un réquisitoire acéré, la procureure Linda Dunikoski a abordé pour la première fois frontalement la dimension raciale du drame survenu le 23 février 2020 à Brunswick, une localité côtière du sud des Etats-Unis.

Ce jour-là, Gregory McMichael, 65 ans, son fils Travis, 35 ans, et leur voisin, William Bryan, 52 ans, ont pris "sur un coup de tête" la

décision de pourchasser Ahmaud Arbery, 25 ans et non armé, "parce qu'il était noir et qu'il courait dans la rue", a-t-elle déclaré.

"Ils lui ont fait peur" en le poursuivant à bord de pick-ups et avec des armes à feu.

Lui n'a rien fait d'autre "que courir pour s'échapper pendant cinq minutes", avant d'être abattu, a-t-elle poursuivi.

C'était une "attaque sur Ahmaud Arbery".

Si seul Travis McMichael a tiré, les trois hommes ont agi ensemble et sont tous responsables, a-t-elle dit aux jurés, alors que l'avocat de William Bryan venait de tenter, en vain, de demander un procès séparé pour son client. La procureure s'est ainsi fait l'écho des

parents du joggeur, qui assurent que leur fils a été pris pour cible en raison de la couleur de sa peau et dénoncent un "lynchage" des temps modernes. Depuis le début du procès, ils ont reçu le soutien de membres éminents de la communauté afro-américaine, dont des dizaines de pasteurs noirs et figures de la lutte pour les droits civiques qui ont prié et manifesté devant le tribunal à plusieurs reprises.

Les trois hommes, qui n'avaient été arrêtés que deux mois après les faits suite à la diffusion d'une vidéo du drame, plaident non coupable.

Ils invoquent une loi de l'Etat de Géorgie qui, à l'époque, autorisait de simples citoyens

EQUATEUR

Des détenus graciés pour réduire la population carcérale

Le président équatorien Guillermo Lasso a gracié lundi des prisonniers souffrant de maladies graves et des détenus pour infractions routières, afin de réduire la population carcérale dans ce pays où plus de 300 personnes sont mortes dans des affrontements entre détenus.

Deux décrets de grâce signés par M.

Lasso bénéficieront aux prisonniers condamnés pour "des infractions au code de la route n'ayant pas entraîné de morts ni de blessés" et aux détenus atteints de maladies graves ou en phase terminale, a annoncé le ministère de la Communication dans un communiqué, sans préciser le nombre de prisonniers concernés par cette mesure. Elle vise à "mettre en place des actions efficaces pour le rétablissement de la paix et l'allègement de la surpopulation carcérale", selon la même source.

Et elle s'inscrit dans un plan gouvernemental de lutte contre les violences dans les prisons, dues aux conflits entre gangs liés au trafic de drogue. L'Equateur compte 65 prisons pouvant abriter 30.000 personnes mais elles hébergent quelque 39.000 détenus, dont 15.000 pour lesquels des peines n'ont pas été prononcées.

En septembre, 119 personnes ont été tuées dans le complexe carcéral de Guayaquil (sud-ouest) lors de rixes entre bandes rivales, et certains détenus ont été démembrés, décapités ou brûlés. Mi-novembre, ce sont 68 détenus qui ont péri dans de violents affrontements dans leur établissement de Guayaquil. Depuis le début de l'année, 320 détenus sont morts dans différents épisodes de violences dans les prisons du pays.

INDE

New Delhi enregistre un nombre de cas de dengue le plus élevé depuis 2015

La capitale indienne New Delhi a enregistré plus de 1.800 cas de dengue au cours de la semaine dernière, portant le total des contaminations à 7.228 cette saison, selon les autorités sanitaires. Il s'agit du nombre le plus élevé d'infections signalées dans la ville depuis 2015, lorsque la dengue a infecté près de 16.000 personnes et fait 60 morts. Selon des experts, la flambée des cas de dengue est attribuée au manque d'assainissement et d'hygiène, les zones les plus touchées étant situées à proximité des plans d'eau peu clairs et des endroits touchés par l'engorgement.

Le nombre de cas est élevé cette année, en raison également de la notification du gouvernement obligeant tous les hôpitaux, maisons de soins, cliniques et centres de diagnostic à signaler les cas de dengue, de paludisme et de chikungunya. Le moustique Aedes aegypti est considéré comme le principal vecteur de la dengue et ses œufs éclosent au contact de l'eau.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avertit que le taux de mortalité du virus pourrait dépasser 20% sans soins médicaux appropriés.

La maladie est devenue un problème mondial au cours des dernières décennies, avec entre 100 et 400 millions d'infections enregistrées chaque année, principalement en Asie et en Amérique du Sud, selon l'OMS.

SIDI BEL-ABBÈS 400 consultations effectuées durant la campagne de dépistage précoce de l'hépatite virale

Quelque 400 consultations sur l'hépatite virale ont été effectuées lors de la campagne de sensibilisation et du dépistage précoce de cette maladie, qui a pris fin lundi au boulevard Mactaa au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris des organisateurs.

Le service d'hépatologie et de gastro-entérologie du CHU "Abdelkader Hassani" a souligné que 400 dépistages précoces ont été effectués gratuitement suivant la technique utilisant un test rapide du sérum sanguin.

Le résultat est obtenu dans un délai d'un quart d'heure au niveau de la tente dressée à cet effet, signalant que parmi ces cas diagnostiqués, 10 cas positifs ont été détectés.

Ces cas diagnostiqués positifs seront pris en charge et traités au niveau du service d'hépatologie et de gastro-entérologie du CHU "Abdelkader Hassani". Le dépistage précoce de cette maladie permet d'éviter des complications de cette maladie et de se faire traiter plus rapidement.

Cette initiative est la deuxième campagne du genre qui vise à élargir le champ des services de consultation, prise en charge et traitement avec des moyens de prévention après celle organisée en juin dernier, au cours de laquelle 340 examens ont été effectués et sept cas positifs détectés et orientés pour traitement vers le service spécialisé du CHU. Cette opération a été initiée par le service d'hépatologie et de gastro-entérologie de l'hôpital de Sidi Bel-Abbès en coordination avec la direction locale de la santé et de la population, a-t-on fait savoir.

TISSEMSILT Prise en charge des préoccupations sociales des étudiants de l'Ecole de formation paramédicale

Les autorités de la wilaya de Tissemsilt ont décidé de prendre en charge l'ensemble des préoccupations sociales des étudiants de l'Ecole paramédicale du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris lundi de la cellule de communication des services de la wilaya.

Selon la même source, les autorités de wilaya ont décidé de prendre en charge l'ensemble des préoccupations sociales, lesquelles ont été soumises préalablement par les représentants des étudiants de l'Ecole de formation paramédicale de Tissemsilt, au ministre de la Santé lors de sa visite de travail et d'inspection la semaine passée dans la wilaya.

Dans cet ordre d'idées, le wali, Abbas Badaoui a effectué, dimanche, une visite d'inspection au niveau des résidences universitaires des filles "2.000 lits" et "1.000 lits" pour s'enquérir des conditions dans lesquelles évoluent les étudiantes de l'Ecole sus-indiquée.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a sommé les gestionnaires de la direction de œuvres universitaires de répondre aux attentes des étudiants de l'Ecole de formation paramédicale en leur offrant des prestations de qualité, en termes d'hébergement et de restauration, pour leur permettre d'étudier dans les meilleurs conditions possibles.

Le même responsable a donné des instructions fermes, après avoir écouté les préoccupations d'un nombre d'étudiantes sur le fonctionnement de cette structure de formation, pour mettre à leur disposition dans "l'immédiat" le service Internet, de qu'une bibliothèque, de concert avec la direction de la santé et de la population.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 172 nouveaux cas, 119 guérisons et 4 décès

Cent soixante-douze (172) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 119 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 209283, celui des décès à 6030 cas, alors que le nombre de patients guéris est

passé à 143532. Par ailleurs, 21 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 22 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 22 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 4 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

ANTIBIOTIQUES

Une commission nationale pluridisciplinaire sur l'utilisation optimale des antibiotiques

Le ministère de la Santé s'attèle à l'élaboration de textes de loi pour la création d'une commission nationale pluridisciplinaire sur l'exploitation optimale des antibiotiques dans le secteur, a fait savoir lundi à Alger une responsable au ministère.

S'exprimant lors de la célébration de la journée nationale et la semaine mondiale de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, coïncidant avec l'avant-dernière semaine du mois de novembre, la directrice générale de la pharmacie et des équipements de santé, Pr Ouahiba Hadjoudj a indiqué que le ministère était en passe d'élaborer les textes de loi relatifs à la création de la commission nationale pluridisciplinaire sur l'utilisation optimale des antibiotiques, où le pharmacien sera le maillon essentiel dans chaque établissement hospitalier.

Elle a annoncé, à cette occasion, que la consommation et la prescription des antibiotiques seront soumises à une nouvelle organisation dans le cadre de cette commission qui devra œuvrer à mettre fin à la consommation excessive des antibiotiques, à travers notamment la détermination des types d'antibiotiques qui ne pourront être remis au patient sans ordonnance. Les médecins des différentes spécialités qui ont participé à cette rencontre ont mis en garde contre la consommation



excessive des antibiotiques, un phénomène à l'origine d'une résistance aux antimicrobiens chez de nombreux malades.

Lors de cette rencontre organisée chaque année par le ministère, les participants ont appelé, dans leurs recommandations, à la mise en place d'un dispositif national de contrôle devant suivre et organiser la consommation des antibiotiques, l'élaboration d'un guide et l'approbation des données spécifiques à cette pratique.

Ils ont plaidé, en outre, pour la publication d'un rapport sur la consommation de ce type de médicaments dans les différents établissements hospitaliers, et ce, dans l'objectif de fournir des données exhaustives au niveau national permettant aux autorités publiques une meilleure organisation, insistant, à cet égard, sur la formation des

pharmaciens et l'utilisation des systèmes informatiques pour conférer à ces données une certaine crédibilité.

Le Chef du service Médecine interne de l'Etablissement hospitalier de Birtraria, Pr.

Ammar Tbaïbia a présenté l'expérience de l'hôpital dans la prise en charge des malades Covid-19 en leur prescrivant 8 types d'antibiotiques, ce qui explique la consommation excessive de ces médicaments dans cet établissement, passant de 3.300 unités en 2019 à 29.000 unités en 2020 ensuite 31.000 unités en 2021 qui s'ajoutent à ceux acquis dans le cadre de l'automédication.

Il a en outre fait état d'un taux d'utilisation des antibiotiques de 18,4% durant la première vague, 78% pour la deuxième pour atteindre les 100% lors de la 3e vague, mettant en garde contre cette utilisation "excessive" qui

présente un danger sur la santé du patient.

Le même constat a été relevé, a-t-il poursuivi, auprès des médecins généralistes et spécialistes à travers la formation qu'ils ont suivie lors de la propagation du coronavirus où l'antibiothérapie a enregistré un taux de 100%, précisant que ces médicaments sont, cependant, destinés à des cas spécifiques notamment pour les personnes âgées et celles en réanimation.

Dr Houria Khelifi, du Bureau de l'OMS en Algérie, a évoqué les recommandations de l'organisation en ce qui concerne la stratégie mondiale pour la maîtrise de la résistance aux antimicrobiens, établie en 2016 et appliquée par plusieurs pays à travers l'élaboration de programmes nationaux et la mise en place de lois leur permettant de s'intégrer au réseau mondial, saluant, dans ce sens, les efforts des pouvoirs publics algériens dans l'application de ces recommandations.

Pour sa part, le président de la société algérienne d'infectiologie, Mohamed Yousfi a insisté sur l'approbation par les ministres du Plan stratégique de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, soulignant l'impérative mise en place de lois rigoureuses et de mécanismes de contrôle de l'antibiothérapie au niveau des établissements hospitaliers et des officines.

SOUK AHRAS

Lancement des travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits à M'daourouch

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits dans la commune de M'daourouch (Souk Ahras) a été donné récemment après une levée du gel sur le projet à la fin de l'année 2020, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ce projet qui porte sur la construction de plusieurs services destinés à améliorer les prestations de santé, aussi bien en faveur de cette commune que des régions limitrophes, est érigé sur une surface de quatre (4) hectares, a précisé la même source. Selon les services de la wilaya, cet établissement de santé qui était l'une des préoccupations importantes des citoyens de cette commune, permettra d'améliorer les conditions de prise en charge de la population concernée de cette agglomération à forte densité démographique ainsi que celle des régions voisines. Parallèlement, des procédures sont en cours pour le lancement, durant les toutes prochaines semaines, de plusieurs projets relevant du secteur de la santé dont le gel a été levé à l'instar d'un hôpital de 60 lits affecté au bénéfice de la localité de Heddada, une structure similaire de 120 lits au chef-lieu de wilaya, un hôpital psychiatrique dans la commune d'Oum El Adhaïm en plus d'un autre établissement hospitalier de 120 lits à Sédrata.

Pour la commune de Sédrata, considérée comme la seconde plus grande agglomération de la wilaya, cette dernière a bénéficié d'un service médico-chirurgical et un centre d'hémodialyse.

Afin d'assurer la mise à disposition du personnel et des agents du corps paramédical, la même wilaya a bénéficié d'un projet de réalisation d'une école de formation paramédicale,



ont encore précisé les services de la wilaya, et ce, en attendant le lancement des démarches administratives relatives à la concrétisation de ces opérations.

Les mêmes services ont aussi indiqué que la concrétisation de ces projets jugés "importants et ambitieux" font partie des indicateurs qui permettront l'ouverture d'une faculté de médecine à l'échelle locale, puis l'inscription d'un projet de construction d'un centre hospitalo-universitaire (CHU) dans la région. A signaler que la couverture sanitaire à travers diverses communes de la wilaya de Souk Ahras est d'un (1) hôpital pour 180.000 âmes et une polyclinique pour 21.

434 habitants tandis que le taux de couverture des salles de soins est d'une salle pour 7 000 habitants.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 5.156.563 morts

Le Covid-19 a fait au moins 5.156.563 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie fin décembre 2019 en Chine, selon un bilan annoncé mardi par des sources officielles.

Plus de 257.514.640 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays. Sur la journée de lundi, 6.340 nouveaux décès et 523.922 nouveaux cas ont été



recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la Russie avec 1.243 nouveaux morts, les Etats-Unis (1.226) et l'Ukraine (720).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre

de morts que de cas, avec 772.344 décès pour 47.888.192 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 612.782 morts et 22.019.870 cas, l'Inde avec 466.147 morts (34.526.480 cas),

le Mexique avec 292.524 morts (3.864.278 cas), et la Russie avec 266.579 morts (9.400.835 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 609 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Bulgarie (392), la Bosnie (375), le Monténégro (359), la Macédoine du Nord (358), la Hongrie (343) et la République tchèque (302).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisent 1.535.307 décès pour 46.476.913 cas, l'Europe 1.490.339 décès (81.407.469 cas), l'Asie 890.793 décès (56.864.674 cas), les Etats-Unis et le Canada 801.851 décès (49.655.914 cas), l'Afrique 221.685 décès (8.588.102 cas), le Moyen-Orient 213.376 décès (14.225.155 cas), et l'Océanie 3.212 décès (296.415 cas).

ALLEMAGNE

Les Allemands doivent se faire vacciner "urgemment" (ministre)

Le ministre allemand de la Santé Jens Spahn, a appelé une nouvelle fois les Allemands lundi, à se faire vacciner "urgemment" face à une explosion des cas de nouveau coronavirus ces dernières semaines, redoutant une quatrième vague "très difficile", de Covid-19. M. Jens Spahn, a averti lors d'une conférence de presse, contre une quatrième vague Covid, déplorant une situation "très, très difficile" dans de nombreux hôpitaux en Allemagne.

"Nous voyons cette vague se propager peu à peu vers l'ouest", a-t-il ajouté, alors que des services de soins intensifs d'établissements hospitaliers arrivent à saturation notamment en raison du manque de personnel.

"Vraisemblablement à la fin de l'hiver chacun sera vacciné, guéri ou mort" en raison de la propagation du variant Delta "très, très contagieux", a-t-il jugé.

L'Allemagne, tout particulièrement les régions du sud et de l'est, est frappée de plein fouet par une nouvelle vague de contaminations que les experts et les responsables politiques attribuent notamment à un taux de vaccination (68%) parmi les plus faibles de l'Europe occidentale.

Fa ce à la résurgence du virus, qui a déjà tué plus de 99.000 personnes dans le pays depuis son apparition, la chancelière sortante Angela Merkel et son probable successeur Olaf Scholz ont décidé jeudi de durcir les restrictions pour les non-vaccinés tout en excluant une vaccination obligatoire de l'ensemble de la population.

Ces derniers jours, l'Allemagne a recensé des nombres d'infections inégalés depuis le début de la pandémie, dépassant la semaine dernière le seuil de 65.000 en 24 heures.

Lundi le taux d'incidence sur 7 jours était de 386,5, un record.

Angela Merkel, qui s'apprête à quitter le pouvoir, a déploré une quatrième vague "hautement dramatique" alors que les dirigeants allemands ont préconisé de limiter drastiquement la vie sociale des non-vaccinés.

USA

Plus de 90% des employés fédéraux se sont pliés à l'obligation vaccinale

Plus de 90% des fonctionnaires fédéraux américains avaient reçu lundi au moins une dose de vaccin contre le Covid-19, conformément à l'obligation désormais en place, a fait savoir la Maison Blanche au moment de l'expiration de la date butoir.

"95% des 3,5 millions d'employés fédéraux sont en conformité, et 90% sont déjà vaccinés" avec au moins une dose, a déclaré lors d'une conférence de presse Jeff Zients, le coordinateur de la lutte contre la pandémie à la Maison Blanche.

La porte-parole de la Maison Blanche, Jen Psaki, a précisé que la différence de 5% correspondait aux personnes ayant fait une demande d'exemption (approuvée ou en cours d'examen).

Le président Joe Biden avait signé le 9 septembre un décret obligeant les fonctionnaires à se faire vacciner, sans possibilité d'échapper à la seringue en se faisant tester régulièrement.

La Maison Blanche avait donné jusqu'au 22 novembre aux salariés de l'Etat fédéral pour se plier à cette nouvelle obligation sanitaire.

Le personnel du FBI l'a respectée à 99%, a détaillé Jeff Zients, et celui du fisc américain (IRS) à 98%, avec "près de 25% des employés de l'IRS s'étant fait vacciner après l'annonce du président", s'est-il félicité.

Pour ceux ne s'étant pas encore mis en règle, "un processus de pédagogie et de conseil" va commencer, a fait savoir la Maison Blanche.

APS

TUNISIE
Deux décès et 36 nouvelles contaminations enregistrés en 24 heures

Deux décès supplémentaires et 36 nouvelles contaminations par le coronavirus ont été enregistrés le 21 novembre courant, a indiqué le ministère tunisien de la Santé dans une communiqué rendu public lundi. Selon la même

source, le taux des tests positifs est de l'ordre de 2.42% après la réalisation de 1490 tests à la même date alors que le nombre des personnes hospitalisées dans les hôpitaux public et privé est estimé à 139 dont quatre nouveaux cas

admis le 21 novembre, a précisé la même source.

Par ailleurs, 47 cas sont hospitalisés dans les services de soins intensifs et de réanimation et 12 cas sont sous respirateurs artificiels.

AFRIQUE DU SUD

Le nombre de cas connaît une hausse "soutenue"

L'Afrique du Sud a connu une hausse "soutenue" des cas de contaminations au Covid-19 au cours des sept derniers jours et redoute une nouvelle vague épidémique à partir de décembre, a averti lundi l'Institut national des maladies transmissibles (NICD).

La plupart des contamina-

tions ont été détectées dans le Gauteng, province la plus peuplée du pays qui comprend Johannesburg et Pretoria.

A ce stade, "il est difficile de dire si ces augmentations sont les premiers signes d'une résurgence généralisée", selon Adrian Puren, directeur exécutif par intérim cité dans un

communiqué. "Nous surveillons ces tendances pour voir si ces augmentations persistent". L'Afrique du Sud, officiellement le pays africain le plus touché par le virus, compte près de 2,93 millions de cas et plus de 89.500 décès. Quelque 687 nouvelles contaminations ont été signalées

dimanche, contre une centaine auparavant.

A ce jour, 41% des adultes éligibles ont reçu au moins une dose de vaccin, 35% sont totalement vaccinés.

Les autorités sanitaires étudient la possibilité d'administrer une troisième dose du vaccin Pfizer.

CAP VERT

Les personnes âgées de 60 ans et plus reçoivent une troisième dose

Désormais au Cap-Vert, les personnes âgées de 60 ans ou plus ayant reçu deux doses de vaccin contre le nouveau coronavirus peuvent se rendre dans les postes de vaccination pour recevoir une dose de rappel, a annoncé lundi le directeur national de la Santé, Jorge Barreto.

Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan hebdomadaire de la situation épidémiologique dans l'archipel, il a expliqué cependant que

seules les personnes ayant six mois de vaccination complète devraient recevoir ce rappel.

Selon la même source, les rappels se feront avec les vaccins de Moderna et Sinopharm recommandés

par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), puisque ceux d'AstraZeneca sont réservés pour compléter la deuxième dose de l'inoculation. M. Barreto a également affirmé qu'au niveau national, le taux de couverture de la vaccination

complète est de 65,8%, c'est-à-dire qu'il faut 15.500 personnes pour que le pays atteigne 70% de la population adulte pleinement vaccinée.

Paul, sur l'île de Santo Antao, est la première municipalité à avoir atteint 100% d'adultes complètement vaccinés contre la Covid-19, a-t-il noté. D'après M. Barreto, le Cap-Vert a déjà administré 548.772 doses de vaccin.

Le taux de couverture vaccinale avec la première dose à

l'échelle nationale est de 82,4%. Il a par ailleurs estimé que si le rythme de vaccination se maintient, le pays pourrait atteindre l'objectif de 85% de la population éligible à la vaccination cette année.

"Nous constatons vraiment que la vaccination a un effet très positif.

Nous n'avons eu aucun décès dû à la Covid-19 depuis un mois, un résultat qui nous rend très satisfaits", a-t-il conclu.

VACCINS

Covid: le régulateur européen évalue l'efficacité d'un rappel avec le vaccin Johnson & Johnson

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a annoncé lundi qu'elle était en train d'évaluer une demande du laboratoire Johnson & Johnson en vue de permettre l'injection d'une dose de rappel avec le vaccin qu'il a conçu contre le Covid-19 aux personnes âgées d'au moins 18 ans dans l'UE. Si l'EMA lui donne son feu vert, ce sera le troisième vaccin - après ceux de Pfizer/BioNTech et de Moderna - à pouvoir être utilisé dans l'UE pour un rappel chez

les adultes. Il sera alors administré au moins deux mois après l'administration de la dose unique du Janssen de Johnson & Johnson. "Le comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'EMA va procéder à une évaluation accélérée des données soumises par la société qui commercialise le vaccin", a déclaré le régulateur européen, ajoutant qu'un résultat était "attendu dans les prochaines semaines".

Les données analysées par l'EMA, dont

le siège est à Amsterdam, comprendront les résultats concernant plus de 14.000 adultes ayant reçu une deuxième dose du vaccin Janssen contre le Covid-19 ou un placebo, a expliqué cette agence.

L'EMA a au total approuvé le recours à quatre vaccins: ceux de Pfizer et de Moderna, qui reposent sur la technologie de l'ARN messenger, et ceux d'AstraZeneca et de Johnson & Johnson, qui reposent sur la technologie du vecteur viral.

BÉBÉS PRÉMATURÉS ZOOM SUR LES PROGRÈS

Le point sur les progrès avec le Dr Jean-François Magny, chef du service de pédiatrie et de réanimation néonatale à l'hôpital Necker (Paris).

Ils devraient encore être bien au chaud dans le ventre de leur maman. Et pourtant, ces bébés ont pointé le bout de leur nez beaucoup plus tôt que prévu. Les prématurés réclament une attention toute particulière pour pouvoir se développer correctement. Depuis 1990, les progrès effectués sont considérables, aussi bien sur le plan médical et technique que psychologique. Des améliorations qui ont permis de prendre en charge de façon efficace des nouveau-nés de plus en plus prématurés.

UNE AIDE À LA MATURATION DES POUMONS

Première avancée médicale : les "surfactants" exogènes. "C'est une substance fabriquée par les cellules qui tapissent la surface des alvéoles pulmonaires est indispensable à leur fonctionnement", explique le Dr Jean-François Magny, chef du service de pédiatrie et de réanimation néonatale à l'hôpital Necker (Paris). Mais les poumons des bébés prématurés, encore immatures, ne savent pas la synthétiser par eux-mêmes.

Or, il est maintenant possible d'administrer du surfactant d'origine animale directement dans les poumons par l'intermédiaire d'une sonde placée temporairement dans la trachée. Une administration suffit dans la majorité des cas... "En cas de menace d'accou-



chement précoce, indique notre expert, on injecte des corticoïdes à la maman avant la naissance du surfactant". Autre évolution : le système de ventilation devient non invasif,

grâce au remplacement de l'intubation par un masque. « On essaye de le mettre en place le plus tôt possible », précise le Dr Magny. Cela a permis de réduire les complications telles que la dysplasie bronchopulmonaire.

DES INCUBATEURS SOPHISTIQUÉS

Au fil du temps, les incubateurs dans lesquels on place les enfants prématurés ont fait de gros progrès. "Ils sont munis d'un système de rétrocon-

trôle et d'humidification beaucoup plus performant", souligne le spécialiste. Une avancée technologique essentielle pour ces bébés qui n'arrivent pas à réguler leur température.

MOINS DE LUMIÈRE ET DE BRUIT

Alors que le quotidien des bébés prématurés est rythmé par le bruit des machines qui les entourent (système de ventilation, mesure du rythme cardiaque...), médecins et infirmiers n'ont qu'une idée en tête : veiller à leur confort. "On fait en sorte de les installer de la manière la plus confortable qui soit en créant des excooms", précise le Dr Magny. Comme ils supportent difficilement la lumière et le bruit, on diminue au maximum la luminosité dans les chambres et on installe des caches sur les couveuses. On fait également attention aux bruits environnementaux afin d'éviter toute stimulation inadéquate. On recommande aussi aux parents de faire un maximum de peau à peau avec leur enfant afin de favoriser l'attachement. "Les parents peuvent venir voir leur bébé à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, ils sont écoutés, conseillés", détaille notre expert. Et la prise en charge dépasse les couloirs de la néonatal : un réseau de soins a été mis en place pour surveiller le développement de ces enfants jusqu'à l'âge de 7 ans.

26 SEMAINES, LE REPÈRE MAJEUR POUR LE PRONOSTIC DE L'ENFANT

L'âge gestationnel des petits prématurés en dirait long sur leur taux de survie, d'après une nouvelle étude espagnole. Au-delà de 26 semaines, le nouveau-né aurait de grandes chances de survie, sauf complications éventuelles. Le seuil d'amélioration du pronostic vital des bébés prématurés serait fixé à 26 semaines, d'après une étude espagnole publiée dans la revue scientifique *Anales de Pediatría*. Menée sur 3 236 bébés, l'étude révèle que la survie de nouveau-nés à moins

de 23 semaines (soit moins de six mois de grossesse) est exceptionnelle, et entraîne souvent des complications et une hospitalisation lourde.

En revanche, les scientifiques espagnols ont constaté, grâce aux données du registre national des naissances, que le taux de survie augmente de 22 à 26 semaines, passant de 12,5% à plus de 70% de chance de survie. Les chercheurs ont également calculé que, passé 25 semaines, les enfants prématurés avaient un taux de

survie sans complications de près de 30%, contre 1,5% seulement pour les nouveau-nés de 23 semaines. L'hémorragie intracranienne, les lésions de la substance blanche du cerveau, les affections broncho-pulmonaires et les affections rétinienues représentent les complications les plus souvent observées. L'étude souligne malgré tout, que si ce seuil de 26 semaines est à prendre en compte, d'autres facteurs interviennent pour le pronostic du prématuré : le poids de naissance, le

sexe de l'enfant (les filles ayant de meilleures chances de se développer normalement), la prise prénatale de corticoïdes chez la mère...

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 15 millions d'enfants naissent prématurément chaque année dans le monde, ce qui représente 1 bébé sur 10. Plus d'un million de ces prématurés décèdent à la suite de complications, alors que bon nombre de survivants souffrent de troubles visuels et auditifs ainsi

que de retards d'apprentissage par la suite.

D'après l'OMS, les grossesses multiples, les infections et maladies chroniques, le diabète, l'hypertension et les facteurs génétiques constituent les causes courantes de naissances prématurées. Certains produits de notre environnement, comme les phthalates semblent également augmenter le risque, même si l'affirmation certaine de ce polluant demande d'avantage d'études.

LES BIENFAITS DE LA MÉTHODE KANGOUROU SE CONFIRMENT

Le contact "peau à peau" apaise le nouveau-né prématuré séparé trop tôt de sa mère. Une nouvelle étude américaine révèle que cet acte pourrait aussi limiter la mort subite du nourrisson pendant son premier mois de vie.

À l'origine de cette découverte, des chercheurs de la Harvard University et du Boston Children's Hospital (Etats-Unis). Ces scientifiques ont analysé les résultats de 124 recherches menées entre 2000 et 2014 dans des maternités américaines.

Leurs conclusions publiées dans la revue *Pediatrics* : les mères et les pères qui pratiquent la technique du peau-à-peau (notamment la méthode kangourou) réduisent d'environ un tiers les risques de décès

pendant le premier mois de l'enfant s'il est né de manière prématurée.

La "méthode mère kangourou" (MMK) consiste à porter un enfant prématuré sur le ventre en contact peau contre peau.

LES RISQUES D'INFECTION BACTÉRIENNE RÉDUITS DE 47% CHEZ LE BÉBÉ

En outre, les résultats de l'étude montrent que la méthode kangourou réduisait le risque de décès de 36% chez les bébés nés à terme et les risques d'infection bactérienne de 47%. Autres bienfaits observés : la pratique améliorerait les capacités respiratoires avec une meilleure oxygénation du sang, la régulation de la tempé-

ture corporelle et la circonférence de la tête du bébé.

Pour les scientifiques, le peau-à-peau renforce le système immunitaire du bébé et lui permet de développer une meilleure résistance aux infections extérieures.

"Si la MMK ou peau-contre-peau s'avère particulièrement utile pour les bébés nés en sous-poids là où les ressources médicales sont limitées, les pays développés et en voie de développement travaillent à la démocratisation de la pratique, bénéfique à tous les nouveaux-nés et leurs mères", explique Grace Chan, auteur principal de l'étude et professeur au Boston Children's Hospital et à la Harvard Chan School (Boston).



ENFANTS PRÉMATURÉS : PLUS DE DIFFICULTÉS À L'ÉCOLE, MAIS QU'ILS RATTRAPENT PLUS TARD

Malgré des résultats plus bas au tout début de leur scolarité, les enfants nés prématurés peuvent « rattraper » leurs camarades avec le soutien des parents et des enseignants.

Les enfants nés prématurément ont-ils plus de difficultés à l'école en grandissant ? C'est sur cette question que se sont penchés des chercheurs de l'Université de Bristol. Une précédente méta-analyse s'était déjà penchée sur les performances académiques des jeunes nés avant terme. Dans cette nouvelle étude, publiée dans archives « Maladies de l'enfance » du British Medical Journal, les scientifiques s'intéressent plutôt à la manière dont ils peuvent progresser. Ils ont d'ailleurs découvert que, si les résultats des tests des enfants prématurés sont plus bas au début de leur scolarité, ceux-ci peuvent « se rattraper » dans la suite de leurs études. Les chercheurs ont examiné les données des tests scolaires de 12 586 enfants nés entre 23 et 42 semaines de gestation. Les enfants nés entre 23 à 26 semaines ont été placés dans la catégorie « prématuré », ceux nés entre 37 à 42 semaines dans la catégorie « à terme ». La scolarité à quant à elle été découpée en dix étapes clés, pour permettre la comparaison des résultats scolaires sur plusieurs périodes.

NE PAS SOUS-ESTIMER LEURS CAPACITÉS

Il semblerait que pendant les quatre premières étapes clés, les enfants prématurés avaient plus de chances de faire partie du groupe ayant les scores d'évaluation les plus bas. Néanmoins, ils enregistraient la plus forte amélioration de leurs résultats. Ils « rattrapent » ainsi progressivement les performances des autres, et ce dès l'âge de 11 ans (soit l'étape 2). « Même si nous savions que les enfants nés prématurément avaient plus de difficultés à l'école que leurs pairs, nous ne savions pas quelle était leur capacité à rattraper au fil du temps », explique dans un communiqué de Bristol le Dr David Old, maître de conférences à l'Université et consultant en néonatalogie à l'hôpital de Southmead (Angleterre). « Au Royaume-Uni, six pour cent des naissances ont lieu quatre semaines ou plus tôt que prévu, il est donc important que les deux parents et les professionnels de l'éducation sachent qu'une aide ciblée pourrait être plus efficace, continue-t-il. Comparé à leurs premiers tests à l'école, les enfants réussissent mieux que prévu, de sorte que les personnes qui gèrent leur soutien ne doivent pas sous-estimer leurs capacités et planifier en conséquence. »

C'est selon les chercheurs, ce travail souterrain l'importance de la scolarisation précoce et de l'environnement chez ces nourrissons. Ils soulignent ainsi que le soutien des parents et des enseignants, même longtemps après la naissance prématurée, peut avoir un impact sur la façon dont se développe l'enfant.

GRANDS PRÉMATURÉS LES CHANCES DE SURVIE NE CESSENT D'AUGMENTER

Depuis trente ans, la médecine fait des pas de géants pour la survie des grands prématurés. Et les progrès payent, comme le prouvent deux études parues cette semaine sur le sujet.

Une grossesse est dite « à terme » lorsque l'accouchement a lieu entre la 37^e et la 41^e semaine d'aménorrhée (SA), c'est-à-dire le nombre de semaines écoulées depuis le premier jour des dernières règles. Si l'accouchement a lieu avant les 37 SA, le nouveau-né est ainsi dit « prématuré ». Jusqu'aux années 1980, les médecins estimaient qu'un bébé était viable au bout de 28 SA. Il ne pèse alors que 1 000 grammes.

Mais cette limite ne cesse de reculer. Pour exemple, en février dernier, un bébé japonais est sorti du ventre de sa mère à la 24^e semaine. Il ne pesait alors que 268 grammes. Après cinq mois d'hospitalisation, il est sorti en bonne santé de la maternité. Edward Bell est médecin en néonatalogie et professeur de pédiatrie à l'Université de l'Iowa (États-Unis). Interrogé par l'AFP et repris par Le Journal de Québec, il explique : « Je fais ce métier depuis 40 ans, et j'ai vu le seuil de viabilité reculer d'une semaine tous les 10 ans dans mon hôpital ».

DES PROGRÈS IMPORTANTS

Deux études parues cette semaine dans le Jama Journal of the American Medical Association illustrent ce recul. La première, publiée ce mardi 26 mars, s'est penchée sur les chances de survie des grands-prématurés en Suède. En 2014-2016, 77 % des enfants nés entre 22 et 26 semaines dans le pays ont survécu un an. Ce taux n'était que de 70 % en 2004-2007.

Pour parvenir à ces résultats, la Suède a systématisé la réanimation des nouveau-nés : intubation immédiate, administration de médicaments et transfert rapide vers une unité de soins intensifs néonataux. Ainsi, 88 % des accouchements prématurés se déroulent dans ces sections spécialisées. Le taux de survie des plus petits, naissant à 22 semaines, a ainsi grimpé de 3,6 à 20 %. Les nouveau-nés à 26 semaines survivent quant à eux huit fois sur dix.

« Auparavant, face à un bébé né à 22 ou 23 semaines, un médecin pouvait dire qu'il ne valait pas la peine de faire quoi que ce soit », explique toujours à l'AFP Mikael Norman, médecin, professeur de pédiatrie et coauteur de l'étude. Trois avancées ont fait évoluer cette dynamique. L'invention des surfactants artificiels (pour aider les prématurés à mieux respirer). L'injection de stéroïdes à la maman avant l'accouchement (pour faire mûrir les poumons du bébé) et les progrès des appareils respiratoires.



LA SURVIE EST POSSIBLE, MAIS LE RISQUE EST ÉLEVÉ

Ces techniques sont largement disponibles dans les pays développés. La deuxième étude, publiée ce lundi 25 mars, s'est intéressée à la survie des bébés nés entre 22 et 26 semaines à moins de 400 grammes, mais aux États-Unis cette fois-ci. Les chercheurs ont étudié les données de 21 hôpitaux américains entre 2008 et 2016. Au final, 13 % de ces bébés ont survécu. L'un deux pesait seulement 330 grammes. L'enquête « montre que la survie est possible », assure le coauteur Edward Bell.

Seulement à cet âge, le risque de complications est élevé.

Trois quarts des enfants étudiés montraient toujours être réanimés, mais les parents doivent recevoir cette information et avoir leur mot à dire pour décider de la réanimation », poursuit le médecin. Selon les chiffres de l'Inserm, plus de 50 000 bébés naissent avant terme chaque année en France, dont 10 % de grands et 5 % de très grands prématurés.

NÉ À 21 SEMAINES ET PESANT 420 GRAMMES, CURTIS EST LE BÉBÉ LE PLUS PRÉMATURÉ DU MONDE

Curtis est venu au monde après 19 semaines d'attente, alors qu'il ne pesait que 420 grammes. Agé aujourd'hui de 16 mois, il est entré au Guinness Book des records en tant que le plus prématuré du monde.

Michelle Butler était enceinte de 21 semaines et 1 jour lorsqu'en juillet 2020, elle a perdu les eaux. Elle a alors été emmenée en urgence à l'Unité de néonatalogie de l'hôpital de Birmingham, en Alabama (États-Unis) où elle a donné naissance à des jumeaux, Curtis et Casey. « Les chiffres montrent que les bébés nés si tôt ont à peine 1 % de chances de survie », déclare le Pr Brian Sims, qui était l'obstétricien de garde ce jour-là. « Nous conseillons généralement des soins de compassion dans des situations de naissances extrêmement prématurées. Cela permet aux parents de tenir leur bébé dans leurs bras et de chérir le peu de temps qu'ils peuvent passer ensemble. »

Les infirmières ont commencé les soins postnatals et ont rapidement placé les bébés sous oxygène et ven-

tilation artificielle, dans l'espoir d'augmenter leurs chances de survie. Mais la petite C'Asya est décédée un jour plus tard. Son frère Curtis, en revanche, qui ne pesait que 420 grammes à la naissance, a montré des signes d'amélioration. Son rythme cardiaque et ses niveaux d'oxygène ont augmenté avec la réanimation et l'apport d'oxygène supplémentaire.

UN BÉBÉ QUI A DÉFIÉ TOUS

LES PROGNOSTICS

Un jour après l'autre, Curtis a continué à défier les pronostics, à la stupefaction de sa famille et de l'équipe de l'hôpital qui n'avait jamais donné naissance à un aussi grand prématuré. Il a survécu la première semaine.

Puis le premier mois. Il est finalement resté 273 jours, soit plus de 9 mois, en soins intensifs, avant de pouvoir enfin rentrer chez lui. « Il y avait des jours où nous n'étions pas sûrs qu'il survivrait », a déclaré Sumita Gray, une infirmière de l'équipe médicale chargée d'assister

Curtis 24 heures sur 24. « C'était le plus jeune bébé avec lequel on avait travaillé, mais nous savions que nous avions les ressources et l'expertise pour soutenir Curtis et sa mère. Nous étions déterminés à le voir rentrer chez lui » ajoute-t-elle.

Le 6 avril 2021, les soignants ont estimé que Curtis était assez « costaud » pour retrouver enfin sa famille. Même si le nourrisson a toujours besoin d'oxygène supplémentaire et d'une sonde alimentaire pour vivre. « L'âge gestationnel et le poids à la naissance sont deux d'autres facteurs clés de la survie d'un bébé prématuré, et d'autres facteurs peuvent aider à la survie : si le bébé est une fille, si c'est une naissance unique et si la mère a reçu des stéroïdes qui aident au développement des poumons avant la naissance. Or Curtis ne répondait à aucun de ces critères » insiste l'obstétricien.

Aujourd'hui âgé de 16 mois, le bébé vient d'être inscrit au livre Guinness des records comme « le bébé le plus prématuré à avoir survécu ».

BURKINA FASO

Une vingtaine de morts, dont 9 gendarmes, lors d'une attaque dans le nord du pays

Au moins neuf gendarmes et une "dizaine de civils" ont été tués dimanche à Foubé, dans le nord du Burkina Faso, lors d'une attaque attribuée à des terroristes, a annoncé lundi le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Ousséni Tamboura. "Au moment où nous nous apprêtons à procéder à l'inhumation de nos vaillants combattants tombés dans l'attaque meurtrière de Inata, prévue demain mardi, nous avons enregistré, hélas encore, une autre attaque contre un détachement de gendarmerie à Foubé", dans la province du Sanmatenga, région du centre-nord, a déclaré M. Tamboura à la radio nationale.

"Malheureusement, cette attaque a fait des victimes dont 9 gendarmes et une dizaine de civils", a-t-il déploré. Un précédent bilan, communiqué plus tôt par des sources sécuritaires, faisait état de neuf gendarmes tués.

"Huit gendarmes sont toujours portés disparus", selon les mêmes sources qui précisent que des "opérations de recherches sont toujours en cours". Cette nouvelle attaque contre un détachement de gendarmerie est intervenue une semaine après celle d'Inata (nord), au cours de laquelle au moins 57 personnes, dont 53 gendarmes, ont été tuées, selon un nouveau bilan également communiqué par le ministre.

Un convoi militaire français bloqué près de Ouagadougou

Un convoi logistique de l'armée française, empêché depuis plusieurs jours par des manifestants du Burkina Faso de se rendre au Niger, était "toujours en attente" lundi dans un camp militaire près de Ouagadougou, a-t-on indiqué de sources sécuritaires burkinabè et militaire française. "Il n'y a aucun changement, le convoi est toujours en attente, stationné dans une enclave militaire", située à une trentaine de kilomètres au nord-est de Ouagadougou, a indiqué une source sécuritaire du Burkina, sans vouloir donner le nom de la localité où se trouvait cette enclave, afin d'éviter de nouvelles manifestations.

La "situation est inchangée par rapport à hier" dimanche, a de son côté déclaré le porte-parole de l'état-major français, expliquant que le convoi a été relocalisé et n'est pas reparti. "Notre objectif est d'apaiser, de ne pas créer un point de tension. C'est d'abord un problème interne au Burkina", a-t-il indiqué, précisant que "des discussions sont en cours avec les autorités burkinabè".

"Toutes les pistes" en vue de trouver une solution "sont envisagées pour apaiser la tension et faire partir le convoi dans les plus brefs délais", a indiqué une source gouvernementale burkinabè, assurant que "les autorités recherchent des solutions idéales et rapides". Lundi matin, une réunion restreinte s'est tenue sous la présidence du chef de l'Etat Roch Marc Christian Kaboré, sans précision sur les sujets abordés.

LIBYE

Plus de 90 candidats à la présidentielle à la clôture des candidatures

L'Autorité électorale en Libye a annoncé lundi la clôture des candidatures pour la présidentielle de décembre après avoir reçu, selon les médias, les dossiers de plus de 90 candidats dont seulement deux femmes.

La Haute commission nationale électorale (HNEC) doit annoncer mardi le nombre définitif des candidats ayant déposé leur dossier avant de publier sous douzaine les noms de ceux dont les candidatures ont été acceptées après avoir examiné leur dossier et répondu à d'éventuels recours.

Selon les médias libyens, plus de 90 candidats ont déposé leur dossier depuis l'ouverture du dépôt des candidatures le 8 novembre. Parmi les candidats les plus en vue figurent notamment Seïf al-Islam Kadhafi, fils de Mouammar Kadhafi, le mar-



réchal Khalifa Hafta, qui contrôle de facto l'est et une partie du sud libyen, l'influent ex-ministre de l'Intérieur, Fathi

Bachagha, et le chef du gouvernement intérimaire, Abdelhamid Dbeïbah. Deux femmes seulement se sont portées candidates: Laila Ben Khalifa, 46 ans, présidente et fondatrice du parti le Mouvement National, et Hounayda Al-Mahdi, chercheuse en sciences sociales. Pour l'élection du chef d'Etat -- premier scrutin au suffrage universel en Libye -- prévue le 24 décembre, le dépôt des candidatures s'est déroulé exclusivement dans trois bureaux de la Haute commission électorale: à Tripoli (ouest), Benghazi (est) et Sebha (sud).

Un journaliste enlevé à Benghazi par des inconnus

Un journaliste libyen a été enlevé lundi par un groupe d'inconnus à Benghazi, dans l'est du pays, selon l'organisme en charge des médias publics.

"L'Autorité générale de la presse déplore, dans les termes les plus forts, l'enlèvement lundi de Siraj Abdelhafid al-Mogassbi, un journaliste coopérant avec la branche de cette autorité à Benghazi, par un groupe d'inconnus", selon un communiqué de cet organisme.

"Une plainte a été déposée au commissariat de police d'al-Madina et j'ai contacté personnellement le procureur" à son sujet, a déclaré Abderrazag al-Dahech, président de cette Autorité en charge de la presse et des médias publics.

Selon l'organisme, les kidnappeurs sont entrés dans les bureaux du journal libyen Al-Hayat, pour lequel travaille M. Mogassbi et qui se trouve dans les locaux de l'Autorité, "menaçant et intimidant les employés et

les journalistes". "Ils ont refusé de montrer une convocation officielle ou de fournir des pièces d'identité" avant d'emmener M. Mogassbi avec eux, est-il ajouté dans le communiqué. L'Autorité générale de la presse qui a "dénoncé" cet acte "en violation des lois et législations qui protègent la presse et les journalistes", a appelé "tous les services de sécurité à agir rapidement pour faire la lumière sur le sort (de leur collègue)".

NIGER

Fermeture de plus de 500 écoles en raison de l'insécurité

Quelque 579 établissements de l'enseignement primaire et secondaire ont été fermés en raison de l'insécurité dans la région de Tillabéry, dans l'ouest du Niger, affectant 53.562 élèves, selon le ministère de l'Education nationale.

Cette partie du Niger située dans la zone dite "des trois frontières" (Niger-Mali-Burkina Faso), est devenue ces dernières

années le théâtre d'opérations de groupes terroristes qui mènent des attaques meurtrières, de part et d'autre des frontières, contre les forces armées et les populations civiles.

Les menaces contre la sécurité scolaire y sont particulièrement aiguës ces derniers temps, selon les observateurs. Le ministère de l'Education nationale (MEN) a dépêché di-

manche 579 mission dans la région de Tillabéry, conduite par le directeur des statistiques, M. Mahamane Djibo, pour examiner avec les autorités régionales les mesures à prendre en vue d'assurer la continuité académique aux élèves affectés. Au regard de cette situation, d'importantes recommandations ont été formulées, notamment l'organisation d'une ren-

contre entre le MEN et les autres ministères en charge de la question sécuritaire afin de trouver des mécanismes permettant la continuité pédagogique, de promouvoir des solutions innovantes (formation à distance), et d'identifier les centres de regroupement pour accueillir les élèves déplacés en fonction des besoins de la localité.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

"Des dizaines de morts" dans des attaques

"Des dizaines" de personnes ont été tuées dans la nuit de dimanche à lundi dans des attaques de villages et d'un site de déplacés en Ituri, dans le nord-est de la RDC, a-t-on indiqué de sources concordantes. Une source militaire haut placée citée par l'AFP a indiqué que ces attaques, dans le territoire de Djugu, avaient fait "des dizaines de morts", les experts du Baromètre sécuritaire du Kivu (KST) chiffrant de leur côté à "au moins 107" le nombre de corps retrouvés. "La grande majorité des morts sont des civils", a précisé le KST,

ajoutant que ces attaques avaient été menées par des miliciens du groupe Codeco (Coopérative pour le développement du Congo), constitué de membres de la communauté Lendu. Des membres de la communauté rivale Hema étaient majoritaires dans le camp de déplacés attaqué, dans le village de Drodoro, a indiqué la même source. "L'ennemi est allé jusqu'à incendier un camp des déplacés. Ca constitue un crime de guerre et un crime contre l'humanité", a déploré le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole de l'armée en Ituri.

Une source de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco) a indiqué que 16.000 déplacés de Drodoro, ainsi que des habitants du village qui fuyaient les violences, avaient été conduits dans un camp de déplacés voisin, à Roe, près d'une base temporaire des Casques bleus, où 21.000 autres déplacés sont déjà hébergés. Le groupe armé Codeco affirme défendre les intérêts de la communauté Lendu en Ituri, une province arrière marquée par de forts antagonismes entre ethnies. Ce groupe s'est scindé en plusieurs factions rivales.

SOUDAN

Washington veut voir plus de progrès avant de reprendre son aide financière

Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken s'est entretenu avec le chef de l'armée soudanaise et le Premier ministre Abdallah Hamdok pour réclamer davantage de "progrès" afin de relancer la transition démocratique après leur accord controversé. Son "message" était que "nous devons continuer à voir des progrès", le retour au pouvoir du Premier ministre arrêté fin octobre par le général Abdel Fattah al-Burhane étant "un premier pas important" mais "rien de plus", a dit lundi le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price. Prié de dire si les Etats-Unis étaient prêts à reprendre leur aide financière suspendue lors du coup d'Etat militaire, il a répondu que cela dépendrait "de ce qui va se passer dans les prochaines heures, les prochains jours et les prochaines semaines".

AFRIQUE DU SUD

L'ANC perd la mairie de Johannesburg

Le parti au pouvoir en Afrique du sud, le Congrès national africain (ANC), a perdu le contrôle de Johannesburg, le conseil municipal ayant choisi lundi une femme issue de l'opposition à la tête de la mairie de la plus grande ville du pays. L'ANC a subi un revers historique lors des élections municipales début novembre, en passant pour la première fois sous la barre des 50% à un scrutin.

Jusque-là, le parti de Nelson Mandela avait remporté tous les votes à la majorité absolue depuis les premières élections démocratiques du pays en 1994. Mpho Phalatshe, du parti de l'Alliance démocratique (DA), devient la première femme noire à diriger la mairie de Jo-

hannesburg et la première femme depuis 1946.

Il s'agit de la quatrième nomination comme maire de Johannesburg cette année: l'un est mort du Covid-19, un autre a été tué dans un accident de voiture. Le maire sortant, Mpho Moerane, qui était en poste depuis octobre, a perdu face à Mme Phalatshe à 121 voix contre 144. Né en 2000 de la fusion de trois partis "blancs", le DA a été le plus grand parti d'opposition pendant près de 20 ans. Longtemps vu comme le parti de la classe moyenne blanche, il a ensuite attiré de nombreux électeurs noirs, avant d'être rattrapé par des allégations de racisme.

ONU

La Chine appelle à des "mesures globales" pour lutter contre le trafic des armes légères

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Zhang Jun, a appelé lundi à des "mesures globales" pour lutter contre le trafic des armes légères et de petit calibre, a rapporté mardi l'agence de presse Chine nouvelle.

"Le contrôle des armes légères et de petit calibre a une incidence sur la paix et la sécurité. La lutte contre leur trafic est d'une grande importance pour préserver le développement économique et le progrès social de tous les pays. Il est, par conséquent, urgent de renforcer le contrôle des armes conventionnelles dans un cadre multilatéral", a-t-il souligné lors d'un débat ouvert du Conseil de sécurité de l'ONU sur le sujet.

Au fil des ans, le Conseil de sécurité des Nations unies a déployé des efforts incessants pour s'attaquer à ce problème. Il a adopté les résolutions 2117 et 2220, et a pris en considération l'impact des



armes légères et de petit calibre en délibérant sur les dossiers régionaux brûlants, a rappelé M. Zhang. "Cependant, leur trafic reste un problème grave, qui est étroitement lié aux conflits armés, au terrorisme, à la criminalité

transnationale organisée et à d'autres menaces, aggravant les souffrances des personnes dans les zones de conflit et posant un grand défi à la paix ainsi qu'à la sécurité internationale", a-t-il déploré. M. Zhang a appelé la com-

munité internationale à "se concentrer sur quatre domaines: renforcer la construction de la capacité des pays concernés et réaliser la gestion complète des armes légères et de petit calibre, aider les pays de la région à parvenir à se remettre de la pandémie de COVID-19 et à résoudre les racines du conflit ainsi que de la violence, mettre en œuvre strictement les embargos du Conseil de sécurité sur les armes et couper la chaîne de circulation illicite des armes légères et de petit calibre, et renforcer la coopération pratique multilatérale et bilatérale tout en tirant pleinement parti du rôle des Nations unies en tant que canal principal".

EMIRATS ARABES UNIS

Visite officielle du prince héritier d'Abou Dhabi à Ankara

Le prince héritier d'Abou Dhabi, Mohammed bin Zayed Al-Nahyan se rendra en visite officielle en Turquie mercredi, première rencontre à haut-niveau entre les deux pays en deux ans, a annoncé la présidence turque mardi.

"Les relations bilatérales seront exami-

nées dans toutes leurs dimensions et les mesures destinées à les améliorer seront envisagées", a indiqué la présidence turque dans un communiqué. Les affaires régionales et internationales figurent également en bonne place dans l'agenda de cette rencontre, précise-t-elle. De son côté, l'agence officielle

des Emirats arabes Unis a confirmé cette rencontre sur Twitter, précisant que Cheikh Mohamed ben Zayed Al Nahyan se rendra en Turquie "à l'invitation du président Recep Tayyip Erdogan" pour "consolider les liens bilatéraux et examiner diverses questions régionales et internationales".

NUCLÉAIRE IRANIEN

Le chef de l'AIEA a débuté ses discussions sur le dossier du nucléaire

Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a entamé mardi à Téhéran ses discussions avec les autorités iraniennes, a annoncé une source officielle, à une semaine de la reprise à Vienne avec les grandes puissances de négociations cruciales concernant l'accord sur le nucléaire.

Arrivé lundi soir dans la capitale iranienne, Rafael Grossi a rencontré dans la matinée le chef de l'Organisation iranienne de l'éner-

gie atomique (OIEA), Mohammad Eslami, a indiqué l'agence Irna.

Il doit ensuite rencontrer pour la première fois le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, chargé du volet politique du dossier nucléaire depuis l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement. Ces entretiens ont lieu une semaine avant la reprise à Vienne le 29 novembre des pourparlers entre l'Iran et les grandes puissances, pour tenter de sauver l'accord de 2015 censé

empêcher Téhéran de se doter de l'arme nucléaire.

A quelques heures de la visite de M. Grossi, le porte-parole de la diplomatie iranienne, Saïd Kha-tibzadeh, a souhaité une réunion "constructive" avec le gendarme onusien du nucléaire.

"Nous avons toujours conseillé à l'AIEA de rester sur la voie de la coopération technique et de ne pas laisser certains pays poursuivre leurs objectifs politiques au nom de l'AIEA", a-t-il indiqué. Le dé-

placement de M. Grossi intervient après que l'AIEA a fait état mercredi d'une nette augmentation du stock d'uranium hautement enrichi par Téhéran, en riposte au rétablissement en 2018 des sanctions par Washington. L'accord de Vienne, conclu en 2015 entre l'Iran d'une part et les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Chine, la Russie, la France et l'Allemagne de l'autre, offrait à Téhéran la levée d'une partie des sanctions internationales en échange d'une ré-

duction drastique de son programme nucléaire, placé sous un strict contrôle de l'ONU.

Mais Washington a quitté unilatéralement l'accord en 2018 sous la présidence de Donald Trump, et rétabli les sanctions contre Téhéran. En retour, l'Iran a progressivement abandonné ses engagements.

La dernière visite de M. Grossi à Téhéran remonte au 12 septembre et il n'avait rencontré que le chef de OIEA.

PHILIPPINES

Duterte condamne la montée des tensions en mer de Chine

Le président philippin Rodrigo Duterte a condamné lundi le dernier incident survenu dans la très disputée mer de Chine méridionale après que les navires des garde-côtes chinois ont tiré au canon à eau sur des navires philippins mardi dernier. "Nous déplorons le récent événement sur l'atoll Ayungin et voyons avec une vive inquiétude d'autres développements similaires", a déclaré M. Duterte lors de la réunion de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et de la Chine, utilisant le nom philippin de l'atoll Second Thomas.

"Cela ne fait pas honneur aux relations entre nos pays et à notre partenariat", a-t-il ajouté lors du sommet régional organisé par le président chinois Xi Jinping, qui a promis que son pays "ne chercherait jamais l'hégémonie et ne brimerait certainement pas les petits".

Les tensions en mer de Chine méridionale, riche en ressources naturelles, sont montées en flèche mardi dernier lorsque des navires des garde-côtes chinois ont tiré au canon à eau sur des bateaux ravitaillant le personnel militaire philippin sur l'atoll Second Thomas, dans les îles contestées Spratly.

Manille a exprimé s on indignation face à cet incident, mais Pékin a déclaré que les bateaux philippins avaient pénétré

dans ses eaux sans autorisation. Les remarques de M. Duterte étaient inhabituellement fortes pour ce dirigeant qui depuis son arrivée au pouvoir en 2016 a favorisé l'amélioration des relations avec Pékin dans un but de coopération économique.

Pour sa part, Xi Jinping a appelé durant ce sommet à "conjointement maintenir

la stabilité de la mer de Chine méridionale et (en) faire une mer de paix, d'amitié et de coopération". Le secrétaire philippin à la défense, Delfin Lorenzana, a déclaré que les bateaux de ravitaillement reprendraient leur mission vers l'atoll Second Thomas après que l'ambassadeur de Chine aux Philippines ait donné l'assurance qu'ils ne seraient pas gênés.

COLOMBIE

Visite de Guterres pour le 5^e anniversaire de l'accord de paix

Le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres est arrivé lundi soir à Bogota pour une visite de deux jours en Colombie, pays où "se construit la paix", cinq ans après l'accord historique qui a mis fin à la guerre dans le pays. "La Colombie donne aujourd'hui au monde un exemple très important d'affirmation de la paix, dans un monde où malheureusement nous voyons tant de conflits, il est très important de visiter un pays où la paix se construit", a déclaré M. Guterres, à son arrivée lundi soir dans la capitale colombienne. Le 24 novembre marquera le cinquième anniversaire de l'accord de paix entre le gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui a mis fin à près de six décennies de guerre interne. Environ 13.000 guérilleros ont depuis déposé les armes pour se réintégrer à la vie civile. La violence perdure néanmoins dans plusieurs régions du pays, où des dissidents des FARC ont repris les armes, et où sévissent d'autres groupes armés et les narcotrafiquants. Au cours de sa visite de deux jours, M. Guterres se rendra mardi dans la province d'Antioquia (nord-ouest) pour notamment visiter un site de réincorporation d'ex-combattants des FARC dans la municipalité de Dabeiba.

Il sera accompagné du président colombien Ivan Duque, et devrait rencontrer l'ex-commandant des FARC, Rodrigo Londono, alias "Timochenko".

LIBAN

Prêt à un dialogue pour mettre fin aux tensions avec les pays du Golfe (MAE)

Le Liban est prêt à engager un dialogue avec les pays du Golfe pour apaiser les tensions actuelles déclenchées par les déclarations du ministre libanais de l'Information sur la coalition arabe au Yémen, a déclaré, lundi, le ministre des Affaires étrangères libanais, Abdallah Bou Habib. S'exprimant lors d'une conférence de presse à Moscou, après une rencontre avec son homologue russe Sergueï Lavrov, Abdallah Bou Habib a déclaré que les liens d'amitié entre le Liban et les pays du Golfe étaient ancrés dans la tradition. "Le Liban a toujours entretenu des relations chaleureuses avec les pays du Golfe. Aujourd'hui encore, nous entretenons des relations avec Oman et le Qatar, et notre ambassadeur aux EAU poursuit son travail", a-t-il déclaré. Qualifiant d'"exagérée" la situation découlant des déclarations du ministre de l'Information George Kordahi concernant l'opération militaire saoudienne au Yémen, il a déclaré que la crise actuelle pouvait être résolue par le dialogue. "Nous pensons que le cas du ministre Kordahi est exagéré et qu'il peut être résolu par des négociations avec les pays du Golfe Persique. Nous en sommes persuadés", a-t-il déclaré. Les relations entre les pays du Golfe et le Liban se sont crispées à la suite de déclarations faites par George Kordahi dans lesquelles il avait critiqué la coalition arabe dirigée par Ryadh au Yémen, avant qu'il ne prenne ses fonctions au sein du nouveau gouvernement libanais.

TROUBLES AUX PAYS-BAS

Le Premier ministre dénonce une "violence pure d'idiots"

Les troubles qui ont secoué les Pays-Bas lors de manifestations contre les mesures anti-Covid sont des actes de "violence pure" de la part d'"idiots", a déclaré lundi le Premier ministre néerlandais Mark Rutte. Son gouvernement envisage de prendre de nouvelles restrictions sanitaires si l'épidémie ne ralentit pas, malgré les violences survenues à Rotterdam, à La Haye et dans d'autres villes du pays depuis vendredi. "Ce que nous avons vu ce week-end, c'est de la pure violence", a affirmé M. Rutte devant des journalistes, ajoutant qu'il n'accepterait "jamais que des idiots" soient violents envers les forces de l'ordre "sous prétexte qu'ils sont mécontents" à cause des restrictions sanitaires.

Il a également promis des poursuites à l'encontre des fauteurs de trouble, estimant que leurs actions n'ont "rien à voir avec une manifestation". Dans le sillage des rassemblements contre les mesures anti-Covid, les Pays-Bas ont connu trois nuits de violences qui ont entraîné l'arrestation de 145 personnes, selon la police et les médias locaux.

APS

COLLOQUE NATIONAL SUR LE THÉÂTRE ALGÉRIEN AMAZIGH À MILA Nécessité de collecter le patrimoine amazigh et l'exploiter dans le théâtre

Les recommandations du premier colloque national tenu en visioconférence sur "le théâtre algérien d'expression amazighe, modes de pensée et formes de création, entre tradition et modernité", clôturé lundi à Mila, ont souligné la nécessité de "collecter le patrimoine amazigh à travers l'Algérie et l'exploiter dans le théâtre".

La rencontre tenue au centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila a également recommandé d'encourager les étudiants et les chercheurs à mener des recherches sur le patrimoine théâtral amazigh, la constitution d'équipes de recherche spécialisées pour prospecter et promouvoir les contenus de cet art ancestral et l'intensification des efforts pour rapprocher le théâtre amazigh du public pour qu'il puisse interagir.

Il a été également recommandé d'accorder davantage d'importance pour la traduction du patrimoine algérien dans les deux langues, arabe et amazighe.



Une quarantaine de communications ont été présentées durant les deux jours du colloque, organisé par le centre universitaire Abdelhafid Boussouf en coordination avec le Centre nationale de recherche en

langue et culture amazighes et le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), dont le secrétaire général Si El Hachemi Assad en a présidé l'ouverture dimanche.

Les chercheurs de plusieurs universités et dramaturges ont analysé dans leurs interventions "le discours théâtral algérien amazigh", "le rôle du théâtre algérien amazigh en tant que document d'histoire et production culturelle" et "la représentation de la nation algérienne dans le théâtre amazigh".

Le colloque a abordé aussi des expériences théâtrales de spectacles déclinés dans les divers dialectes (chaoui, kabyle et tergui), le rite amazigh à l'instar de "Boughendja" dans la région des Aurès, la scénographie poétique dans le théâtre algérien amazigh et les caractéristiques de la pièce amazighe.

La rencontre a été également une occasion pour les participants de débattre des approches et des idées développées par les conférenciers avant la rédaction des recommandations.

MUSÉE VIRTUEL D'ANNABA Plateforme numérique pour la valorisation du patrimoine (association)

L'association Founoun pour la promotion de la culture de la wilaya d'Annaba s'approprie à lancer le projet de musée virtuel du patrimoine de la ville, cluster "Annaba Innovation Center" à El Bouni, a-t-on appris lundi du président de l'association, Dalil Belkhouir.

Ce projet innovant consiste en la création d'une plateforme numérique pour répertorier les différents aspects du patrimoine matériel et immatériel que recèle la wilaya d'Annaba et les compiler dans un site numérique, consultable par les visiteurs du site.

Pour l'association Founoun, ce projet de musée virtuel dédié au patrimoine constitue une "initiative importante pour faire connaître et valoriser le patrimoine et contribuer à promouvoir la destination Annaba", a souligné M. Belkhouir.

Dans ce cadre, les sites historiques et archéologiques de la région d'Annaba seront mis sous les feux des projecteurs à la faveur de vidéos illustrant les différents aspects du patrimoine culturel et patrimonial de la "Coquette" (Annaba, ndlr), les habits traditionnels, les bijoux, la poterie et la dinanderie, ainsi que des images qui reflètent le patrimoine architectural d'Annaba, les quartiers et les ruelles de la vieille ville.

Aussi, des images en 3D seront-elles prises et postées sur le site du musée virtuel du patrimoine local, représentant les différents aspects de la vie artistique des habitants d'Annaba et son passé artistique, a-t-il expliqué, assurant que l'association compte inviter les habitants de la wilaya à participer à l'enrichissement de ce projet par l'identification, à travers les photos, d'outils anciens de valeur patrimoniale, conservés par des familles bônoises.

Le projet sera lancé "dès l'ouverture du cluster Annaba Innovation Center à El Bouni", actuellement en phase d'aménagement et d'équipement, a indiqué la même source.

APS

BATNA Lancement de la 1^{ère} version en braille du kit de l'Unicef de l'expression et de l'innovation

L'association "El Moustakbel" pour le développement de Batna a lancé, lundi, la première version en braille du kit de l'Unicef de l'expression et de l'innovation en présence de la représentante de cette organisation en Algérie et coordinatrice des programmes, Dr. Thoria Hassan Hussein. Une copie a été remise à la représentante de l'Unicef à l'école des sourds-muets de la ville de Batna en marge des deux ateliers organisés par cette association sur ce kit au profit des enfants scolarisés de cette école et d'enfants autistes à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre).

Dr. Thoria Hassan Hussein a considéré que la version en braille du kit de l'expression et de l'innovation est "un don précieux de l'Algérie à tous les enfants aux besoins spécifiques du monde notamment les malvoyants", exprimant sa joie et celle de sa collègue à l'Unicef Nawal Abdessamed de se trouver à Batna et dans cette école spécialisée, où des enfants aux besoins spécifiques ont utilisé pour la première fois en braille le kit de l'expression et de l'innovation développé par l'Unicef.

Elle a également ajouté que cette initiative de l'association "El Moustakbel" pour le développement de Batna sera utile pour les adolescents de 10-19 ans aux besoins spécifiques de l'Algérie mais aussi à leurs pairs à travers le monde qui

peuvent ainsi profiter de ce kit pour développer leurs compétences sociales et créatives.

De son côté, le directeur de l'action sociale et de la solidarité de Batna, Mohamed Lamine Rehaïlia, a affirmé à l'APS que toutes les facilités et l'accompagnement nécessaires ont été accordés à l'association pour concrétiser ce projet. De même, le directeur de l'école des malvoyants, Mohamed Messaïdia, a salué l'initiative qui a eu un écho très favorable chez les écoliers de l'établissement ayant pris part à ce premier atelier du genre en Algérie.

Le coordinateur du projet Upshift de l'association El Moustakbel pour le développement, Miloud Samaï, et la présidente de l'association, Saada Berdjouh, ont indiqué qu'un groupe d'enseignants et animateurs de l'association ont participé à la concrétisation de ce projet pendant plusieurs mois en transposant les 12 activités du kit en braille et sous forme tactile.

Les délégués de l'Unicef arrivés dimanche à Batna y séjourneront pendant trois jours qui seront consacrés à l'évaluation du projet Upshift de l'association El Moustakbel pour le développement dans ses trois volets à savoir l'entrepreneuriat social, le kit d'expression et de l'innovation et le plaidoyer sociojuridique du mouvement associatif.

ORAN Décès du dramaturge et journaliste Abdelkader Arrouche

Le dramaturge et journaliste Abdelkader Arrouche s'est éteint, lundi à Oran à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Le défunt a été l'auteur de plusieurs textes mis en scène par de nombreux hommes de théâtre dont Medjahri Habib. Ces pièces ont été présentées sur les planches de divers espaces culturels à Mostaganem, Béchar, Sidi Bel-Abbès et Oran.

Parmi ces œuvres figurent "Numidia" qui a remporté le premier prix de la première édition du Festival National de Théâtre Amateur de Mostaganem en 1967, "Zariba El-Madina" (1993) et "El Ouarth Mathoum" produite par le "Théâtre Raouafed" de Béchar en 2018.

Le défunt a pris part à de nombreux festivals nationaux et à celui de Sousse (Tunisie). Il est également l'auteur d'une pièce de théâtre "El Kenna oua El Ajouz" diffusée sur les ondes de la radio d'Oran.

Abdelkader Arrouche, qui a occupé plusieurs postes administratifs, était également poète pour avoir composé de nombreux textes traitant de personnages historiques, dont le fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, des villes d'Algérie et de la femme.

En plus de sa grande passion pour l'écriture dramatique et la poésie, le défunt était membre de la rédaction de plusieurs quotidiens paraissant à Oran.

La dépouille mortelle a été inhumée, lundi, au cimetière d'Aïn El Beida d'Oran.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

Ministère de la santé, de la population et la réforme hospitalière

DIRECTION DE LA SANTE ET DE
LA POPULATION DE LA WILAYA D'ORAN
ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ
D'OPHTALMOLOGIE D'ORAN

Avis d'attribution provisoire N 04/2021

Nif : 099731019272119

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéas 2, du décret présidentiel, n°15-247 du 15 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'établissement hospitalier spécialisé d'ophtalmologie d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre nationale ouverte avec exigence de capacité minimal N04/2021

L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN MICROSCOPE
OPERATOIRE POUR CHIRURGIE SEGMENT ANTERIEUR AU PROFIT DE
L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN OPHTALMOLOGIE D'ORAN POUR
L'ANNEE 2021

Parue dans la presse nationale DK NEWS le 02/11/2021 et dzair sport le 02/11/2021

L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Entreprise	Montant de l'offre DA/TT	Note technique	Note financière	Total	Le NIF	Motif de choix
Sari ad medica groupe	5.850.000,00	54.20p	30p	84.20p	000216001896197	Mieux disant

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'établissement hospitalier spécialisé d'ophtalmologie d'Oran bureau des marchés, au plus tard trois (03) jours, à compter de la date de la première publication de cet avis.

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéas 2, du décret présidentiel, n°15-247 du 15 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente, sis wilaya d'Oran, 12^{ème} étage dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

FACE À L'EMBARGO AMÉRICAIN Huawei : s'adapter ou aller au-devant de sérieuses difficultés

L'horizon n'est pas prêt de s'éclaircir pour le géant technologique chinois, soumis à de fortes pressions, depuis l'interdiction par l'ancien président américain Donald Trump, de ses activités et de on business sur le sol et avec les acteurs technologiques américains.



Par Aziz Khalil

L'actuel locataire de la Maison Blanche n'a pas mis le coup de baume tant espéré, lui qui vient de reconduire le dispositif d'exclusion des sociétés chinoises de l'activité aux Etats Unis : « Joe Biden a signé il y a quelques heures le Secure Equipment Act, une loi qui empêche désormais la FCC d'accorder de nouvelles licences aux deux marques chinoises », rapporte le site français www.frandroid.com, dans un article inséré le 12 novembre dernier expliquant que, « Voté à l'unanimité par le Sénat fin octobre, ce texte empêchera notamment la FCC (Federal Communications Commission) d'accorder de nouvelles licences à des sociétés comme Huawei et ZTE, toutes deux black-listées aux États-Unis pour leurs relations jugées trop étroites avec Pékin et le parti communiste chinois. » Depuis les premières mesures décidées contre Huawei, le géant chinois a vu effectivement ses résultats baisser, et comme le rappelle le site d'information français www.lesnumeriques.com, « Huawei subit plus que jamais les effets de l'embargo américain », met-il en titre d'un article publié le 9 aout dernier, dans lequel il, est précisé que « derniers résultats semestriels font état d'une baisse de 29 % du chiffre d'affaires d'une année sur l'autre », avec ce commentaire selon lequel, une année « après les sanctions instaurées par l'administration Trump, Huawei tire plus que jamais la langue. »

Pour autant les idées et pistes de développement ne semblent pas manquées à Huawei, d'après de nombreux écrits de la presse spécialisée internationale qui s'intéresse aux voies choisies pour s'en sortir. D'après certaines informations le géant chinois aurait déjà entamé un redéploiement de sa stratégie de développement pour contourner l'embargo américain.

Dans une information insérée le 16 novembre dernier un site spécialisé a évoqué ce « plan ingénieux de Huawei pour contourner l'embargo américain » en demandant si tout cela allait « marcher ? ».

En fait de plan astucieux, Huawei, se démenant pour faire face à l'embargo des composants électroniques américains ou produits par des sociétés américaines, aurait pensé à passer par des sous-traitants locaux.

S'appuyant sur des informations du média américain spécialisé Bloomberg le site a appris que « le groupe de Shenzhen prévoirait un système de licence au tra-

vers duquel il concevait des designs de smartphones qu'il licencierait à d'autres entreprises pour que ces dernières les fabriquent à sa place. »

Plus stratégiquement des médias se sont également penchés sur les solutions possibles que le fabricant chinois devra adopter pour ne pas casser sous le poids de la guerre que lui mènent les Américains.

Ses dirigeants tentent de donner une image de sérénité pour suivre le parcours stratégique tracé, à l'image de son premier responsable déclarant : « Depuis le 16 mai 2019, nous avons appris à vivre sous les restrictions américaines, a-t-il confié lors de sa conférence de presse le 24 septembre. »

Nous y sommes habitués, que des restrictions soient ajoutées ou supprimées.

Je crois que c'est une expérience unique pour chaque employé de Huawei de vivre et de travailler sous l'Entity List, selon un passage rapporté par le site français www.usinenouvelle.com, en date du 28 septembre. Après un constat des principales difficultés que connaît Huawei et notamment au vu des résultats financiers en baisse, l'analyste de ce site spécialisé retrace quatre grands axes de la stratégie de sortie de crise par la société chinoise.

Essentiellement il voit d'abord des efforts importants pour avoir un stock suffisant de puces pour pouvoir accompagner ses multiples produits et services.

Dans un second axe, il est question des activités Cloud de Huawei qui s'y est mis une nette accélération du « développement de cette activité non dépendante des puces pour en faire un axe stratégique de résilience. »

Le cloud a d'ailleurs constitué le thème central de Huawei Connect 2021 », écrit-il.

Le géant chinois a également développé un fort intérêt pour la numérisation de la gestion des réseaux électriques, comme le souligne un de ses responsables cités dans l'article du site français : « Nous voulons réunir le numérique et l'électronique de puissance, et utiliser des bits pour gérer les watts, explique Eric Xu. »

Nous pensons que cela nous permettra de contribuer davantage aux économies d'énergie dans les centres de données, les infrastructures télécoms et informatiques, entre autres. » Comme toutes les grandes sociétés bâties sur l'innovation, Huawei a développé un quatrième axe stratégique pour renforcer son potentiel humain, à travers « un plan agressif de chasse de nouveaux talents partout dans le monde », rapporte ce même site

A.K

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'ILLIZI

Adresse : Nouvelle cite administrative Illizi

Nif N° : 000.1330.1900.0854

INTITULEE DE L'OPERATION : VRD pou HRG à travers wilaya

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 29/2021

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya d'ILLIZI lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour :

Réalisation les voiries urbaines (P/S) pour le POS 18 illizi (3365 ml)

Les capacités minimales permettant de participation à cette d'appel d'offres :

- Les capacités professionnelles : les entreprises qualifiées, de catégorie, quatre (04) ou plus, activité principale en travaux publics en cour de validité.
- Toutes les entreprises qui remplissent les condition minimales spécifiées, peuvent retirer le cahier de charges auprès de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi

Les offres accompagnées des documents suivants :

1- Dossier de candidature

- la déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- la déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie conforme du certificat de qualification et de classification professionnelle en cour de validité.
- Liste de l'encadrement du projet appuyé par des justifications de diplômes et déclaration aux services de la CNAS pour les cadres.
- Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet appuyée par des justifications prouvant la propriété du matériel (les cartes grises + certificats d'assurance en cour de validité).
- Copie conforme du registre commercial électronique (obligatoire pour le soumissionnaire sous peine de refus de l'offre)
- Certificat de dépôt des comptes 2019.
- dossier fiscal et parafiscal de l'ETB
- Certificats de réalisation pour des projets similaire dans les dernières 05 années a renseignée, datées et signées par les maîtres d'ouvrage. (son montant sont supérieur ou égal à 80.000.000.00 dz).
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux renseignée, datée et signée

2- OFFRE TECHNIQUE:

N°	Désignation des pièces
01	Déclaration à souscrire datées et signées
02	L'instruction aux soumissionnaires, Cahier des charges dûment remplies, datées et signées
03	Mémoire technique justificatif dûment remplies, datées et signées

3- OFFRE FINANCIERE

N°	Désignation des pièces
01	Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.
02	Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé.
03	Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé.

NB : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution

provisoire du marché (Art 69 du D.P 15/247).

Les offres doivent être déposées auprès de la : Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya d'ILLIZI le quinzième (15^{ème}) jour à compter du 1^{er} jour de la publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux et ce avant 14 : 00 H

Les offres techniques et financières devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « Offre technique » et « Offre financière ». Elles sont remises en un seul pli, sous double enveloppe dont l'extérieure sera anonyme et ne contenant que la mention

A monsieur le directeur de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi

Réalisation les voiries urbaines (P/S) pour le POS 18 illizi (3365 ml)

<< à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres >>

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours + durée de préparation des offres comptée à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis (technique et financière) se fera à 14 H30, en séance publique au Siège de La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya d'ILLIZI. Au cas où la date de l'ouverture coïncide avec une journée non ouvrable, l'ouverture des plis s'effectuera le Premier jour ouvrable suivant à la même heure.

NB :

- Est exclue toute offre ne répondant pas aux conditions minimal d'éligibilité demandé, même si l'offre financière est moins disant.
- Est exclue toute offre d'un soumissionnaire possédant trois (03) projets ou plus avec la DUAC ILLIZI en cour de réalisation ou en cour de préparation de marché, ou ayant un projet connaissant un retard non justifié, ou une mise en demeure (ou plus) dans projet en cour de réalisation, ou résiliation dans les dernières 06 mois.
- Le registre commercial électronique est obligatoire pour le soumissionnaire sous peine de refus de l'offre

BOXE - DÉCÈS

La famille du défunt Loucif Hamani adresse ses remerciements au Président Tebboune

La famille du défunt boxeur, Loucif Hamani, a adressé ses remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment pour le "vibrant hommage" rendu au défunt, dont la dépouille a été rapatriée avec les honneurs de la République.

"Nous vous remercions pour la prise en charge funéraire et le rapatriement du défunt Loucif Hamani avec les honneurs de la République.

Notre gratitude est immense. La famille du défunt vous témoigne tout le respect et toute la considération pour votre disponibilité en ces moments de peine et de douleur.

Merci monsieur le Président", écrit l'épouse du défunt dans un message adressé au président de la République.

J'ai été très touchée par le vibrant hommage que vous avez rendu à mon défunt époux, Loucif Hamani, ainsi que par les expressions de compassion et de sympathie, dont la profondeur nous a sincèrement reconfortés", a-t-elle ajouté dans un message au nom de la famille.

L'ancienne gloire de la boxe algérienne s'est éteinte le 10 novembre courant à Paris, à l'âge de 71 ans, et sa famille avait tenu à ce qu'elle



soit inhumée dans le cimetière du village natal, dans la commune d'Aït Yahia, au Sud-est de Tizi-Ouzou.

Un rapatriement qui s'est fait avec tous les honneurs de la République, car outre le Conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, la dépouille a été accueillie à son arrivée à l'aéroport "Houari-Boumediène" d'Alger par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et le

ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebgaq.

Né en 1950 dans la commune d'Aït Yahia (Tizi-Ouzou), le défunt a émigré relativement jeune, en France, avec sa famille, qui avait suivi son père, ouvrier d'usine en région parisienne.

Après une prime scolaire, commença sa carrière de boxeur, et dès ses débuts, il s'était avéré très redoutable sur le ring et commença à enregistrer des succès. En

1976, à 26 ans, il fut consacré champion d'Afrique des poids super welters ABU contre l'Ivoirien Sea Robinson et réussit à conserver son titre l'année suivante face à Simon Bereck Rifoey.

Trois ans plus tard, en 1980, il a perdu son combat contre l'américain Marvin Hagler pour le titre de champion du monde, par KO au second round, disputé dans des conditions défavorables, notamment, un changement des arbitres et du lieu de la rencontre à la dernière minute.

En 1985, Hama ni mit fin à sa carrière professionnelle, après 27 combats dont 24 gagnés et 03 perdus et un palmarès de 07 fois champion d'Algérie, champion maghrébin, médaillé d'or aux jeux africains et aux jeux méditerranéens et deux fois champion d'Afrique, et continua à représenter l'Algérie en tant que représentant diplomatique à Paris, Tunis et N'Djamena, entre autres.

VOILE

La Coupe d'Algérie de la Série Bic-Techno se déroulera à Skikda

La Fédération algérienne de voile a annoncé mardi avoir décidé de domicilier la Coupe d'Algérie de la Série Bic-Techno à Skikda.

"La compétition est prévue le 12 décembre prochain, à Stora" a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Dans la perspective de bien préparer cet évènement, des représentants

de la Fédération ont tenu une réunion de travail avec le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Skikda.

"L'ordre du jour a porté essentiellement sur la préparation de la prochaine Coupe d'Algérie de la Série Bic-Techno, et elle a été ponctuée par une visite des différents clubs de voile locaux, ainsi que des centres d'hébergement" a poursuivi la FAV, en révélant

que le DJS table sur la domiciliation de cette compétition à Skikda, pour vulgariser un peu plus la discipline au niveau local.

La veille de son déplacement à Skikda, la délégation fédérale s'était rendue à Mila "avec l'objectif d'y créer prochainement une nouvelle Ligue de voile, et relancer la discipline au niveau local", notamment, au barrage de Béni Haroun.

TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U14)

"Nous avons atteint notre objectif" (DTN)

La participation algérienne au Championnat d'Afrique U14 "garçons et filles", clôturée dimanche à Souss (Tunisie) par le sacre de Maria Badache chez les filles, a atteint "ses objectifs" fixés avant l'entame de la compétition, a affirmé le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Karim Saadallah.

"On a atteint notre objectif. Nous avons pronostiqué le podium avant l'entame de la compétition.

Badache a fait le maximum et elle a décroché la médaille d'or à ce rendez-vous continental.

Je dois remercier le staff qui a accompagné la joueuse pour l'excellent travail. Ce résultat intervient après un bon travail au niveau de son club avec son entraîneur.

Aussi, on doit féliciter ses parents pour les sacrifices et les efforts fournis.

Nous avons beaucoup de projets pour la jeune Badache en vue de la deuxième phase de sa progression", a déclaré à l'APS, Karim Saadallah. Maria



Badache, a remporté brillamment le sacre africain de sa catégorie, après un parcours exceptionnel en terre tunisienne. Favorite pour le sacre final, Badache a entamé la compétition prudemment en s'imposant au premier tour, devant la kényenne Selina Ahoya (6-1, 6-0).

Au second tour, Badache tête de série N3, a balayé la Marocaine Selma Bellaouchi sur le score 6-1, 6-2, avant de s'imposer devant la Malgache Mitia Andraina Voavy en deux sets (6-2, 6-2), lors des quarts. Par la suite, l'Algérienne s'est hissée en finale aux dépens de Sofia

Haddab (Maroc) et tête de série N2, en deux sets (7-5, 7-5). En finale face à la joueuse tunisienne

Chahd Tourkhani, tête de série N4, Badache a remporté difficilement le premier set 7-6, avant de dominer le second set 6-2.

Jointe par l'APS, la jeune Badache a exprimé sa joie après le sacre continental en terre tunisienne.

"Dieu merci, j'ai décroché aujourd'hui le titre africain de ma catégorie. J'avoue que la finale était difficile mais je n'ai pas baissé les bras et je me suis donné à fond jusqu'au bout. Je remercie toutes les per-

sonnes qui m'ont soutenu dans mon parcours et j'offre ce titre au peuple algérien", a-t-elle dit. Ses compatriotes Imene Ghetas et Wissal Boudjamaoui ont été éliminées au premier tour après leur défaite respectivement face à la Marocaine Sofia Hadab, tête de série N2 (6-0, 6-0) et l'Égyptienne Hassan Essaad Hassan (6-2, 6-3).

Pour sa part, Chakib Laiham, a perdu au second tour devant le Tunisien Zakaria Hamrouni, tête de série N2 (6-2, 6-2).

Au premier tour, l'Algérien avait dominé Teo Moalosi (Botswana) en deux sets 6-4, 6-2. "Je félicite aussi le reste de l'effectif pour les efforts fournis pendant cette compétition mais malheureusement ils n'ont pas eu de chance pour avancer dans les tableaux. Il s'agit d'une bonne préparation pour eux en vue des prochains événements", a expliqué le DTN.

Pour rappel, la délégation algérienne a été conduite par Wakil Keciha, Directeur de la promotion et du suivi des jeunes talents sportifs (DJTS) à la FAT.

HANDBALL

Excellence messieurs "Le collège technique aura la tâche de définir la formule de compétition" (Belkadi)

Le Collège technique de la Fédération algérienne de handball, prévu le 8 décembre, aura la tâche de définir la formule de compétition pour le Championnat national, Excellence messieurs, et de proposer des noms pour diriger les sélections nationales masculine et féminine, a indiqué lundi le directeur des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Belkadi.

"Nous avons tenu plusieurs réunions de travail avec le membre du comité directeur qui gère la FAHB, et nous avons établi un échéancier à respecter pour la relance des activités du handball au niveau national", a déclaré Belkadi à la télévision algérienne.

"Selon les lois en vigueur, le comité directeur a toutes les prérogatives pour prendre des décisions en conformité avec les statuts de la Fédération.

Nous avons donc décidé de fixer la date du 8 décembre pour la tenue Collège technique, qui aura la tâche de définir la formule de compétition pour le Championnat national, Excellence messieurs, et de proposer des noms pour diriger les sélections nationales masculine et féminine ainsi que celles des catégories U20 et U18", a-t-il précisé.

Le directeur des sports du MJS a également indiqué que le compte bancaire de la FAHB a été débloqué et que les athlètes de la sélection nationale masculine ont perçu leurs primes suite à la 3e place décrochée lors de la CAN-2020 en Tunisie.

Pour rappel, la FAHB est dirigée depuis septembre 2021, par un comité directeur présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, suite à la suspension "temporaire", du président élu Habib Labane et son bureau fédéral, par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en raison de manquements dans la gestion du mandat 2017-2020.

Ce comité directeur avait bloqué, en octobre dernier, le coup d'envoi du Championnat d'Excellence 2021-2022, qui regroupait 25 clubs répartis sur 5 poules composées de 5 équipes chacune.

Cette formule avait été décidée après que l'ancien bureau fédéral a fait accéder un nombre, jugé "massif" par Bendjemil, de clubs de la Nationale 1, suite à l'interruption de ce championnat en mars 2020 pour prévenir la propagation du coronavirus.

ATHLÉTISME - (WORLD ATHLETICS)

Cinq champions pour un seul trophée

La World Athletics a dévoilé la liste des cinq finalistes pour le titre d'Athlète masculin de l'année 2021 dont la soirée de remise de ses trophées est prévue le 1er décembre en mode virtuel.

Issus de cinq pays et trois continents différents, les nominés ont tous été champions olympiques à Tokyo dont deux, Ryan Crouser et Karsten Warholm, avec à la clé un record du monde.

Les cinq finalistes ont été sélectionnés au terme d'un processus de vote à trois: le Conseil mondial de l'athlétisme et la World Athletics Family ont voté par courrier électronique, tandis que les fans ont voté en ligne via les plateformes de médias sociaux de World Athletics.

Le vote du Conseil mondial de l'athlétisme a compté pour 50 % du résultat, tandis que les votes de la World Athletics Family et les votes du public ont chacun compté pour 25 % du résultat final. Les finalistes pour le titre d'Athlète masculin de l'année 2021 sont: l'Ougandais Joshua Cheptegei (champion olympique du 5 000 m, médaillé d'argent au 10 000 m), l'Américain Ryan Crouser (champion olympique du lancer du poids, vaincu toute l'année, recordman du monde en salle et en plein air), le Suédois Mondo Duplantis (champion olympique du saut à la perche), le Kenyan Eliud Kipchoge (champion olympique du marathon), le Norvégien Karsten Warholm (champion olympique et recordman du monde du 400 m haies).

MONDIAL-2022

Le Camerounais Ngadeu souhaite éviter l'Algérie en barrages

Le défenseur international camerounais de la Gantoise (Div.1 belge de football) Michael Ngadeu-Ngadjui, vice-capitaine des "Lions Indomptables", a exprimé son souhait d'éviter la sélection algérienne, en barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2022 au Qatar, prévus en mars prochain.

"S'il y a une équipe à éviter ce serait l'Algérie. Mais s'il y a une équipe avec laquelle nous souhaiterions jouer pour les barrages ça serait le Sénégal car nous avons l'habitude de gagner face à cette équipe", a indiqué le défenseur camerounais sur l'antenne de Canal+ Afrique, cité mardi par les médias locaux. Le Cameroun a réussi à valider son billet pour les barrages, grâce à sa victoire à Douala mardi dernier face à la Côte d'Ivoire (1-0), lors de la 6e et dernière

journée (Gr.D) du 2e tour éliminatoire.

Le tirage au sort de ces barrages doit être décidé cette semaine, à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), prévue jeudi au Caire (Egypte). Pour rappel, les dix équipes qualifiées pour les barrages seront réparties en deux chapeaux. Le Cameroun sera dans le second et affrontera l'une des cinq têtes de série suivantes : Sénégal, Maroc, Tunisie, Algérie ou Nigeria.



LIGUE 1

L'entraîneur Bouakaz annonce son départ de l'ES El Metlaoui "pour rejoindre le MC Oran"

L'entraîneur tunisien Mouaz Bouakaz a annoncé son départ de l'ES El Metlaoui à l'issue de son match perdu face à l'ES Tunis (3-0) lundi soir dans le cadre du championnat local de Ligue 1 de football pour rejoindre le MC Oran.

Mouaz Bouakaz, cité par la presse tunisienne, a déclaré que la rencontre face au champion sortant de Tunisie était la dernière pour lui avec l'ES El Metlaoui (avant-dernier au classement), et que sa prochaine destination sera le MCO.

Auparavant, la direction de la formation algérienne pensionnaire de la Ligue 1 avait informé avoir trouvé un terrain d'entente avec ce technicien pour succéder à Azzeddine Ait Djoudi qui a démissionné de son poste à l'issue de la troisième journée du championnat.

Ace propos, le président du club sportif amateur (CSA) du MCO, Chamseddine Bensenouci, a déclaré samedi passé à l'APS que Bouakaz, qui a déjà entraîné les "Hamraoua" lors de l'exercice 2017-2018, est attendu à Oran "au plus tard mercredi".

Les gars d'El-Bahia sont sans entraîneur depuis le départ d'Ait Djoudi intervenu après la défaite sur le terrain de l'O Médéa (1-0). L'ancien sélectionneur national des U 23 avait rejoint la formation oranaise en septembre dernier, soit quelques semaines avant le coup d'envoi du championnat.

Les Rouge et Blanc, dirigés par le staff assistant d'Ait Djoudi, restent sur un nul à domicile contre l'ES Sétif (0-0), portant à quatre leur nombre de points après quatre journées de compétition.

LIGUE 1 (SANCTIONS)

Bensalah (ASO) écope de trois matchs de suspension (LFP)

Le défenseur de l'ASO Chlef, Abdelkadir Bensalah, a écopé de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, pour "voie de faits envers adversaire", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), sur son site officiel.

Outre cette sanction, le joueur devra s'acquitter d'une amende de 30.000 dinars, précise la même source. Le club chélifien s'est vu infliger, quant à lui, d'une amende de 50.000 dinars pour "mauvaise organisation". Par ailleurs, les joueurs Chamseddine Nes-sakh (CR Belouizdad), Abdelhak Belkacemi (HB Chelghoum-Laïd), et Abdelmalek Necir (NC Magra), ont écopé chacun d'un match de suspension ferme, plus une amende de 30.000 dinars, pour "contestation de décision".

Enfin, le défenseur de la JS Kabylie Ahmed Kerroum, exclu lors du match nul concédé à domicile face au RC Arbaâ (1-1), va purger un match automatique de suspension ferme.

ELIMINATOIRES CAN-2022 FÉMININE - PRÉPARATION

L'équipe nationale à pied d'œuvre à Tunis

La sélection nationale féminine est à pied d'œuvre depuis dimanche soir, à Tunis sur invitation de la Fédération tunisienne de football (FTF), en prévision des deux rencontres amicales qu'elle doit disputer face à son homologue tunisienne vendredi et lundi, en prévision du 2e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, prévue au Maroc, indique mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Conduite par la présidente de la commission du football féminin et membre fédéral, Mlle Nassiba Laghouati, la délégation algérienne a pris ses quartiers à l'hôtel El Mouradi, dans la capitale tunisienne. "Les Vertes ont effectué leur première séance d'entraînement, lundi au stade de Radès, en présence de 16 joueuses, en atten-

dant celles évoluant à l'étranger qui ont rallié hier soir le groupe", a ajouté la même source.

La sélectionneuse nationale, Mlle Radia Fertoul a élaboré un programme spécifique avec la collaboration des membres de son staff. Après les échauffements et les exercices physiques sous la conduite du préparateur Mohamed Cherif I, le groupe a pris place pour des ateliers techniques puis à des oppositions, alors que Chaib Adda Asma, Dahes Yasmine et Neghazi Chloé Yasmine, étaient prises en charge par l'entraîneur des gardiennes, Ahmed Beloufa.

Pour la journée du mardi 23 novembre, les coéquipières de Bouhenni bénéficieront, dans la matinée, d'une balade Balade au niveau de l'hôtel, suivie d'une séance vidéo. Dans l'après

midi, une séance d'entraînement sera au programme des joueuses, alors que la journée sera clôturée par une séance de soins et une réunion du staff technique. L'entraîneur national a convoqué pour la double confrontation amicale contre la Tunisie, 24 joueuses dont 13 évoluant à l'étranger pour un stage qui se tiendra du 21 novembre au 1er décembre en Tunisie. Lors du 2e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, prévu les 14 et 23 février 2022, les Algériennes défieront les Sud-africaines, vice-championnes d'Afrique en titre.

Au 1er tour des éliminatoires, l'Algérie avait dominé le Soudan (14-0) au match aller à Alger, par contre, le match retour prévu à Khartoum avait été annulé à cause de la situation politique au Soudan.

COUPE ARABE FIFA-2021 (SOUDAN)

Velud dévoile la liste des 23 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe soudanaise de football le Français Hubert Velud, a dévoilé lundi la liste des 23 joueurs, retenus pour la Coupe arabe 2021 de la Fifa, prévue à Doha (Qatar) du 30 novembre au 18 décembre, a annoncé la Fédération soudanaise. Velud, passé notamment par les deux clubs algériens de Ligue 1 ES Sétif et l'US Alger, a composé sa liste en puisant principalement des effectifs de deux formations phares du championnat soudanais : Al-Hilal et Al-Merreikh.

Versé dans le groupe D,

le Soudan entamera le tournoi le mercredi 1e

décembre face à l'Algérie au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (11h00 algériennes), avant d'affronter l'Egypte, le samedi 4 décembre au stade Ras Abu Aboud (17h00), puis le Liban, le mardi 7 décembre au stade de la Cité de l'éducation (20h00).

La sélection soudanaise entamera mardi un stage bloqué à Khartoum, jusqu'à son départ pour Doha vendredi.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de fi-

nale, prévus les vendredi 10 et samedi 11 décembre. Les demi-finales se joueront le mercredi 15 décembre, alors que le match pour la 3e place et la finale sont fixés au samedi 18 décembre.

Voici par ailleurs la liste des 23 joueurs :

Gardiens de buts : Ali Abdallah Abou Achrine, Ishak Adam (Al-Hilal), Mohamed Mustapha (Al-Merreikh)
Défenseurs : Farès Abdallah (Al-Hilal), Amir Kamel, Salah Nembr (Al-Merreikh), Mohamed Ibrahim Ouadah,

Mohamed Ahmed Irinek (Al-Hilal), Walid Hassan (Al-Taoune/Libye), Athar Tahar (Smouha/ Egypte), Ahmed Adam Bibo (Al-Merreikh)

Milieux : Nacreddine Cheghil, Salah Adel, Wali-Eddine Pogba, Abou Akla Abdallah (Al-Hilal), Mohamed Rachid, Dayae-Eddine Mahdjoub (Al-Merreikh)

Attaquants : Mohamed Abderrahmane, Yasser Mouzamel (Al-Hilal), Ramdane Adjab, Djazouli Nouh (Al-Merreikh), Mouad El-Kouz (Khartoum national), Yasmine Hamad (Nyiregyhaza Spartacus/ Hongrie).

TROPHÉES THE BEST DE LA FIFA

Les listes des nommés de l'édition 2021 dévoilées

La Fédération internationale de football (FIFA), a dévoilé lundi sur son site officiel, les listes des nommés pour les distinctions "The Best Fifa Football Awards 2021, du meilleur joueur, joueuse, gardien de but, gardienne de but et entraîneurs pour le football masculin et féminin.

Les lauréats seront connus à l'occasion d'une cérémonie en ligne organisée le 17 janvier 2022. Deux panels d'experts - un pour le football féminin et l'autre pour le football masculin - ont décidé des noms retenus pour chaque catégorie. "Les amateurs de football ont jusqu'au 10 décembre à 23h59 (CET) pour déposer leurs suffrages sur Fifa.com. Début janvier 2022, la Fifa annoncera les trois finalistes de chacune des sept catégories".

L'instance a précisé que la "liste des nommés pour le Prix Puskas de la Fifa (plus beau but de l'année) sera annoncée ultérieurement".

Voici par ailleurs les listes des nommés :

- The Best - Joueur de la Fifa : Karim Benzema (France/ Real Madrid CF), Kevin De Bruyne (Belgique / Manchester City FC), Cristiano Ronaldo (Portugal / Juventus FC / Manchester United FC), Erling Haaland (Norvège/ BV Borussia 09 Dortmund), Jorginho (Italie / Chelsea FC), N'Golo Kanté (France / Chelsea FC), Robert Lewandowski (Pologne / FC Bayern Munich), Kylian Mbappé (France/ Paris Saint-Germain), Lionel Messi (Argentine / FC Barcelone / Paris Saint-Germain), Neymar (Brésil / Paris Saint-Germain), Mohamed Salah (Egypte / Liverpool FC)

- The Best - Joueuse de la Fifa : Stina Blackstenius (Suède / BK H?cken), Aitana Bonmati (Espagne / FC Barcelone), Lucy Bronze (Angleterre / Manchester City WFC), Magdalena Eriksson (Suède / Chelsea FC), Caroline Graham-Hansen (Norvège / FC Barcelone),

Pernille Harder (Danemark / Chelsea FC), Jennifer Hermoso (Espagne / FC Barcelone), Ji So-yun (République de Corée / Chelsea FC), Samantha Kerr (Australie / Chelsea FC), Vivianne Miedema (Pays-Bas / Arsenal WFC) Alexia Putellas (Espagne / FC Barcelone), Christine Sinclair (Canada / Portland Thorns FC), Ellen White (Angleterre / Manchester City WFC)

- The Best - Entraîneur de la Fifa pour le football masculin : Antonio Conte (Italie / FC Internazionale Milano / Tottenham Hotspur FC), Hansi Flick (Allemagne / FC Bayern Munich / Equipe nationale d'Allemagne), Pep Guardiola (Espagne / Manchester City FC), Roberto Mancini (Italie / Equipe nationale d'Italie), Lionel Scaloni (Argentine / Equipe nationale d'Argentine), Diego Simeone (Argentine / Atlético de Madrid), Thomas Tuchel (Allemagne / Chelsea FC)

- The Best - Entraîneur de la Fifa pour le football féminin : Lluís Cortés (Espagne / FC Barcelone), Peter

Gerhardsson (Suède / Equipe nationale de Suède), Emma Hayes (Angleterre / Chelsea FC), Beverly Priestman (Angleterre / Equipe nationale du Canada), Sarina Wiegman (Pays-Bas / Equipe nationale des Pays-Bas / Equipe nationale d'Angleterre)

- The Best - Gardien de but de la Fifa : Alisson Becker (Brésil / Liverpool FC), Gianluigi Donnarumma (Italie / AC Milan / Paris Saint-Germain), Edouard Mendy (Sénégal / Chelsea FC), Manuel Neuer (Allemagne / FC Bayern Munich), Kasper Schmeichel (Danemark / Leicester City FC)

- The Best - Gardienne de but de la Fifa : Ann-Katrin Berger (Allemagne / Chelsea FC), Christiane Endler (Chili / Paris Saint-Germain / Olympique Lyonnais), Stephanie Lynn Marie Labbé (Canada / FC Rosengård / Paris Saint-Germain), Hedvig Lindahl (Suède / Atlético de Madrid), Alyssa Naeher (Etats-Unis / Chicago Red Stars).

LIGA ESPAGNOLE

Xavi dément l'intérêt du Barça pour Bounedjah

L'entraîneur du FC Barcelone Xavi Hernandez, a démenti lundi tout intérêt de la formation catalane, pour les services de l'attaquant international algérien d'Al-Sadd (Div.1 qatarie) Baghdad Bounedjah.

"L'intérêt de Bounedjah ? C'est un grand joueur, mais, il n'y a aucun intérêt de la part du club, je ne sais pas où la nouvelle se répand !. Je ne signerais pas avec des joueurs d'Al-Sadd", a réagi Xavi lors d'une conférence de presse.

Xavi, ancien joueur d'Al-Sadd, s'est reconverti en 2019 en tant qu'entraîneur de la même formation, réussissant à remporter l'ensemble des titres nationaux en jeu au Qatar. Xavi s'exprimait devant les médias, à la veille de la réception des Portugais de Benfica Lisbonne, mardi au Camp Nou (21h00), à l'occasion de la 5e journée (Gr.E) de la Ligue des champions.

L'ancien capitaine des Blaugrana, qui a entamé la saison avec Al-Sadd, a succédé il y a quelques jours, sur le banc du Barça au Néerlandais Ronald Koeman, limogé pour mauvais résultats. Le quotidien espagnol Sport, proche du Barça, a évoqué dimanche soir l'intérêt de Xavi pour Bounedjah (29 ans). Le quotidien a expliqué que le FC Barcelone aurait pensé à Bounedjah, pour faire face à la pénurie d'attaquants au sein de son effectif, après la blessure de sa jeune pépite espagnole, Ansu Fati, du Danois Martin Braithwaite, et la retraite forcée de l'Argentin, Sergio Agüero pour problèmes cardiaques.

LIGUE 2

Le président de l'USMBA ouvre la porte à sa succession

Le président de l'USM Bel-Abbes, Abdelghani El Hannani, a ouvert, lundi la porte à sa succession à la tête de la formation de Ligue deux de football, déplorant " l'indifférence " de ses pairs actionnaires au sein de la société sportive par action (SSPA) envers l'équipe qui traverse une conjoncture difficile. S'exprimant au micro de la cellule de communication de l'USMBA, le président de ce dernier a fait savoir qu'il n'était plus le premier responsable du club "sur le plan réglementaire, vu que mon mandat de cinq ans a expiré", a-t-il précisé. "Néanmoins, je n'ai noté aucune intention de la part d'aucun actionnaire de notre SSPA pour me succéder. Je me retrouve d'ailleurs seul en train de faire face à tous les problèmes que rencontre le club", a-t-il regretté. La formation de la "Mekerra" a payé fort le prix de sa crise multidimensionnelle qui l'a envoyé en Ligue deux à l'issue de la saison passée, et ce, trois années seulement après son deuxième trophée en coupe d'Algérie. Croulant sous le poids des dettes, le club de l'Ouest du pays est interdit de recrutement obligeant sa direction et son entraîneur Sid Ahmed Slimani à monter un effectif composé de joueurs de la réserve pour éviter le forfait. Néanmoins, cette stratégie risque de valoir au club une autre relégation vu qu'il occupe la 15e et avant-dernière place au classement de L2 avec 3 points d'une victoire contre quatre défaites, sachant qu'elles seront quatre équipes à quitter le deuxième palier en fin de championnat. Le président El Hannani s'est montré, en outre, " pessimiste " quant à l'avenir du club, notamment sur le plan financier, "étant donné que tous nos comptes bancaires sont gelés ce qui nous empêche de recevoir d'éventuelles subventions de la part des autorités locales", a-t-il souligné. Les dettes de l'USMBA envers la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) sont estimées à 260 millions DA, selon la Ligue de football professionnelle. D'autres dettes envers des opérateurs économiques sont également non encore payées par le club contraignant les créanciers à geler ses comptes bancaires, a regretté El Hannani.

LIGUE DES CHAMPIONS - PSG

Première convocation pour Sergio Ramos (Club)

Le défenseur espagnol Sergio Ramos a été convoqué pour la première fois dans le groupe du Paris Saint-Germain, en prévision du match de Ligue des champions, prévu mercredi soir, à partir de 21h00, contre Manchester City, a annoncé mardi le club.

L'Espagnol de 35 ans a été recruté le dernier par le club de la capitale, mais n'avait pas joué la moindre minute sous son nouveau maillot, en raison de problèmes récurrents à un mollet. L'ancien capitaine du Real Madrid, qui n'a joué que sept matchs en 2021, a débuté l'entraînement collectif durant la trêve internationale, début no-

vembre, première étape vers son retour à la compétition. Sa longue indisponibilité a fait planer des doutes sur la capacité du champion du monde 2010 avec la "Roja" à retrouver son meilleur niveau.

"Pour un champion du monde comme Sergio Ramos, un joueur de son niveau, avec sa mentalité, il est très difficile de ne pas jouer autant qu'il le souhaiterait. Mais il est très fort mentalement. Il travaille durement et on pense qu'il progresse bien", a expliqué vendredi son entraîneur, Mauricio Pochettino.

Le quadruple vainqueur de la C1 devrait

FAF - CAF

Charaf-Eddine prendra part à l'AG extraordinaire vendredi au Caire

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-Eddine, prendra part vendredi au Caire (Égypte), aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire (AGEX) de la Confédération africaine de football (CAF), a annoncé l'instance fédérale, mardi dans un communiqué.

Le président de la FAF, qui a quitté Alger lundi, était accompagné du Dr Yacine Benhamza vice-président et Président de la Commission du football professionnel, de Djillali Touil, membre du bureau fédéral et Président de la Commission du football amateur, et de Mounir Debichi, secrétaire général de la FAF, précise la même source.

Quatre points sont inscrits à l'ordre du jour de cette AGEX : révision du budget annuel 2021-2022, le programme de développement des infrastructures du foot-

ball en Afrique, le calendrier international des matchs de la Fifa, et le projet de la Super Ligue panafricaine.

"Lors de cette assemblée, il sera annoncé la prolongation des mandats des présidents et vice-présidents des organes juridictionnels de la CAF, alors que la veille de cette assemblée, le Comité exécutif de la CAF (COMEX) devra fixer officiellement la date et le lieu du tirage au sort des matchs barrages des éliminatoires de la Coupe du monde de la Fifa - Qatar 2022", conclut le communiqué.



LIGUE 1 - USM ALGER

Koudri souffre d'une entorse au genou gauche (Médecin)



Le milieu récupérateur de l'USM Alger, Hamza Koudri, souffre d'une entorse au genou gauche, contractée lors de la victoire de son équipe contre l'US Biskra (3-0), comptant pour la quatrième journée de Ligue 1, disputée samedi au stade Omar Hamadi (Bologhine), a annoncé lundi le club de la capitale sans préciser la durée de son indisponibilité.

En effet, selon le médecin du club, Mohamed Harb, "il ne s'agit là que d'un bilan préliminaire", car le staff médical du club "compte attendre deux ou trois jours supplémentaires" avant de se prononcer.

"Nous ferons passer une IRM à Koudri, après quoi, il y aura concertation avec le Docteur Nasri pour définir le taux de gravité de cette entorse, et par la même occasion, la durée exacte d'indisponibilité du joueur" a ajouté Harb dans une déclaration au site officiel du club. Concernant le gardien Mohamed Lamine Zemmamouche, il se trouve toujours en phase de soin actif. Autrement dit, il suit un programme d'entraînement spécifique, sous la

houlette du préparateur physique, tout en se rendant régulièrement à l'infirmerie, pour y recevoir les soins nécessaires. "Zem a+ continuera à suivre ce programme pendant une semaine à dix jours, puis on verra, en fonction de l'évolution des choses" a encore précisé Harb concernant le portier des Rouge et Noir.

Enfin, concernant l'attaquant Burkinabé Hamed Belem, opéré des ligaments croisés du genou il y a quatre mois, la même source a expliqué qu'il est toujours en phase de convalescence. "On va attendre qu'il boucle le cinquième mois après l'intervention, pour établir un diagnostic, et voir si on peut passer à autre chose, notamment, le renforcement musculaire de sa jambe opérée". Grâce à sa dernière victoire sur les "Zibans", l'USMA s'est hissée à la quatrième place du classement général, qu'elle partage avec la JS Saoura, le CR Belouizdad, l'Olympique de Médéa et le CS Constantine, avec sept points pour chaque club. Soit à deux longueurs de l'actuel leader, l'USB.

COUPE ARABE- FIFA- 2021

La Tunisie en stage avant le départ vendredi prochain vers Doha

La sélection tunisienne de football entame ce lundi sa préparation en vue de sa participation à la Coupe arabe-Fifa 2021, organisée à Doha au Qatar du 30 novembre au 18 décembre prochain. La première séance se déroulera sur la pelouse de l'annexe de Radès, et sera suivie d'une série d'autre

séance à raison d'une par jour jusqu'à la date du départ vers Doha. Pour rappel, le sélectionneur national avait convoqué 23 joueurs dont 8 qui évoluent dans le championnat local pour la compétition.

Les Aigles de Carthage disputeront le premier tour de la Coupe arabe de la Fifa

dans le groupe B, face à la Mauritanie (30 novembre), la Syrie (3 décembre) et les Emirats arabes unis (6 du même mois).

Liste des joueurs:

Farouk Ben Mustapha, Mouez Hassen, Bechir Ben Saïd, Yassine Meriah, Montassar Talbi, Bilel Ififa, Aymen Abdennour, Mohamed Dra-

ger, Hamza Mathlouthi, Ali Maâloul, Mohamed Amine Ben Hamida, Ferjani Sassi, Mohamed Ali Ben Romdhane, Anis Ben Slimane, Ghaylene Chaâlali, Saâd Bguir, Hannibal Mejbrri, Fakhreddine Ben Youssef, Youssef Msakni, Naim Sliti, Firas Belarbi, Seïfeddine Jaziri, Yassine Chikhaoui.



l'appel que les remplaçants Rafinha et Julian Draxler, blessés. Le PSG joue à l'Etihad Stadium une "finale" pour la première place, face au leader de son groupe qui le devance d'un point à deux journées de la fin.

INSTALLATION DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

"Un nouveau jalon" dans l'édification institutionnelle (ministre)

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, lundi à Alger, que l'installation de la Cour constitutionnelle constituait "un nouveau jalon dans l'édification des institutions de l'Etat et l'approfondissement de la pratique démocratique en Algérie".

"Ces moments exceptionnels constituent un nouveau jalon dans l'édification institutionnelle et l'approfondissement de la pratique démocratique dans notre pays", a indiqué le ministre lors de l'audience qu'a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au président et aux membres de la Cour constitutionnelle, au Palais du peuple (Alger), à l'occasion de leur prise de fonction.

La prise de fonctions par les membres de la Cour constitutionnelle "qui constitue une autre étape de réforme contenue dans le programme présidentiel n'est pas moins importante que les précédentes étapes", entamée par le référendum sur la Constitution, puis les élections législatives et enfin les élections locales prévues samedi.

Le contrôle constitutionnel s'est taillé la part du lion dans la Constitution du 1er novembre 2020 et par lequel le président de la République a consacré au régime de la Cour constitutionnelle, étant "le meilleur régime répondant aux normes internationales dans le cadre d'une vision de réforme profonde et sincère visant à immuniser le pays contre les soubresauts politiques pouvant déstabiliser la société". Pour M. Tabi la création de la Cour constitutionnelle "est liée à l'élargissement des prérogatives des domaines de contrôle de la conformité des lois à la Constitution, notamment l'étendue croissante des droits et libertés fondamentaux dans l'arsenal législatif et leur adaptation aux mécanismes et conventions internationales en adoptant une approche méthodique



dictée par la conjoncture nationale". Le ministre a évoqué les différentes étapes qu'a traversées l'institution en charge du contrôle constitutionnel dans le pays depuis l'indépendance, relevant que la réforme profonde des institutions "est intervenue suite aux revendications du peuple algérien, en toute responsabilité, appelant à des changements radicaux à la hauteur de ses aspirations à la consécration d'un Etat de droit, et la réponse du président de la République "était forte et rapide". Le ministre de la Justice a relevé que le changement intervenu au Conseil constitutionnel et "sa promotion" en un e Cour constitutionnelle "va au delà d'une simple appellation, pour lui conférer des plus larges attributions". Le rôle de la Cour est passé de la mission d'"assurer le respect de la Constitution, à celles de contrôle, d'arbitrage, de réglementation et de consultation", en sus des prérogatives liées au "contrôle de la constitutionnalité des conventions, des lois et des réglementations, soit selon le mécanisme de

signalement ou selon le mécanisme de renvoi sur la base de l'exception d'inconstitutionnalité".

Le ministre a évoqué les plus importantes missions de la Cour constitutionnelle, lesquelles englobent "la concordance des lois organiques et la Constitution et l'interprétation des dispositions constitutionnelles. La Cour assure désormais "le contrôle de la constitutionnalité des dispositions réglementaires, en plus des dispositions législatives".

Pour le ministre, "le fait marquant dans la réforme constitutionnelle est de confier le rôle d'arbitrage à la Cour constitutionnelle qui s'est vu confier la prérogative de résoudre les différends qui peuvent naître entre les différents pouvoirs constitutionnels.

Selon M. Tabi, la Constitution confie à la Cour constitutionnelle "un rôle prédominant" dans les opérations de vote, pour en garantir la régularité et la transparence, à travers son exercice du "contrôle sur les élections présidentielle et législatives, le référendum, outre le fait de statuer

sur les recours qu'elle reçoit, ainsi que la proclamation des résultats définitifs, ce qui l'érige en garante de la volonté populaire".

La Cour constitutionnelle jouit également du pouvoir d'"assurer le principe de la loi juridique consacré, pour la 1^e fois, dans l'article 34 de la Constitution".

Au regard du rôle "important" dont s'acquitte la Cour constitutionnelle dans la vie institutionnelle du pays, le choix de ses membres était une question d'"une extrême importance", tel que souligné par le ministre de la Justice, pour qui, il a été tenu compte dans les conditions de leur sélection, de "l'alliance entre professionnalisme et impartialité", en sus de "la compétence et du mérite dans les questions juridiques".

Le mode d'élection, la désignation et la durée du mandat consacré par la Constitution, ont contenu "les conditions de l'objectivité, de l'indépendance et de la régularité", ce qui l'érige en "une tribune pour promouvoir la Justice constitutionnelle".

PARLEMENT

M. Benabderrahmane : la fraude et l'évasion fiscales ont atteint des niveaux "intolérables"



La fraude et l'évasion fiscales ont atteint des niveaux "intolérables", a indiqué mardi à Alger, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, soulignant la détermination de l'Etat à améliorer le recouvrement fiscal.

"La fraude et l'évasion fiscales ont atteint des niveaux intolérables, notamment face aux besoins de financement pour la prise en charge des exigences du budget de l'Etat", a souligné M. Benabderrahmane qui répondait aux interrogations des membres du Conseil de la nation sur le texte de loi de finances 2022.

"A cet effet, l'Etat est déterminé à réhabiliter et à moderniser l'administration fiscale mais aussi à mobiliser les ressources matérielles et humaines", a-t-il dit. Soulignant que la modernisation de l'administration fiscale était au centre du processus de réforme et de développement de l'économie nationale, le Premier ministre a fait remarquer que le rétablissement de la confiance entre le citoyen et l'administration "constitue un facteur clé dans cette modernisation".

Le paiement de l'impôt "constitue l'un des éléments essentiels de la citoyenneté", considère-t-il, rappelant que le volet relatif à la réforme fiscale globale dans le Plan d'action du gouvernement, "s'inscrit dans le cadre de la démarche globale visant à appuyer la nouvelle vision économique de l'Etat algérien et à faire face aux exigences des équilibres financiers, tout en préservant le caractère social des politiques publiques".

Réitérant l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics à l'amélioration du recouvrement fiscal, le Premier

ministre a précisé que "le Gouvernement a décidé de mettre en place un programme d'action afin d'améliorer le recouvrement fiscal, à travers une refonte régime fiscal national en vue de corriger les dysfonctionnements et les pertes importantes qui touchent l'économie nationale".

S'agissant des conditions professionnelles des administrations fiscale et douanière, M. Benabderrahmane a indiqué "le Gouvernement œuvre d'arrache-pied à l'effet de les améliorer et les rendre plus agréables, pour que la recette fiscale atteigne les niveaux escomptés".

Il a également ajouté que le programme du Gouvernement prévoit "la mise au point d'une stratégie pluriannuelle pour la réforme des deux systèmes fiscal et douanier et la mise en place des mesures d'urgence à court terme, dans le but de prendre en charge les dysfonctionnements constatés dans le programme de modernisation".

Et d'annoncer le parachèvement en cours d'un programme intégré mis en place par le ministère des Finances pour "la modernisation structurelle, fonctionnelle et technique de gestion des services de la Direction générale des impôts (DGI)".

Entre autres réalisations obtenues en la matière, le Premier ministre a rappelé la création d'une Direction des Grandes Entreprises (DGE), chargée de la gestion des dossiers fiscaux des grandes entreprises et des compagnies pétrolières, ainsi que la réception de 40 centres des impôts (CDI) sur 56 centres chargés de la gestion des dossiers des moyennes entreprises, et de 132 centres de proximité des impôts (CPI) sur 250 centres programmés.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Réouverture des salles des ablutions dans les mosquées (Ministère)

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a annoncé, lundi, dans un communiqué la réouverture des salles des ablutions dans les mosquées, avec le respect du protocole sanitaire relatif à la lutte contre la Covid-19.

"Après une réunion de coordination entre la Commission ministérielle de la Fatwa et le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid-19, il a été décidé de la réouverture pour les fidèles des salles des ablutions dans les mosquées. Une mesure qui intervient dans le cadre de la reprise des activités dans les différents domaines de la vie, pour peu que ces salles soient ouvertes 15 minutes avant l'appel à la prière et soient fermées 5 minutes après la prière", lit-

on dans le communiqué. Le ministre relève, toutefois, qu'il importe parallèlement à cette mesure, de prendre des mesures supplémentaires qui accompagneront cette réouverture dans les mosquées en général et dans les salles des ablutions en particulier, consistant notamment à "veiller à organiser l'entrée aux salles des ablutions, en vue de garantir la distanciation physique et à mettre des produits de stérilisation à la portée des fidèles dès l'entrée". Le ministère a également attiré l'attention sur la nécessité de "se limiter à l'utilisation du savon liquide et d'œuvrer à la désinfection des salles des ablutions de manière périodique et organisée".

Dans ce cadre, il importe, selon la même source, de rappeler la teneur

des précédents communiqués, comme la nécessité pour les personnes présentant des symptômes de cette maladie ou d'autres maladies similaires, telles que la grippe saisonnière, d'éviter de fréquenter les lieux publics, notamment les mosquées, pour ne pas contaminer les autres personnes", tout en "appelant les imams à accompagner les fidèles et à les sensibiliser à la nécessité de faire leurs ablutions à la maison". Les orientations englobent également "la nécessité de respecter les mesures préventives, d'inciter les fidèles à se faire vacciner" et d'"appeler les mosquées à s'acquitter de leur rôle dans l'orientation des citoyens, en s'imprégnant des qualités supérieures prônées par l'islam pour leur propre intérêt et celui du pays".